

RAPPORT 2005



Groupe de
haut niveau sur
l'Éducation pour tous
Cinquième réunion

Beijing, République
populaire de Chine
28-30 novembre 2005

RAPPORT 2005



Groupe de
haut niveau sur
l'Éducation pour tous
Cinquième réunion

Beijing, République
populaire de Chine
28-30 novembre 2005

Pour toute information, s'adresser à :
Division de la coordination internationale
et du suivi de l'Éducation pour tous
Secteur de l'éducation
UNESCO
7, place de Fontenoy
75352 Paris 07 SP
France
Téléphone : +33 (0) 1 45 68 08 80
Fax : +33 (0) 1 45 68 56 26
E-mail : dfu@unesco.org
site Web : www.unesco.org
Web site: www.unesco.org

La version provisoire de ce rapport a été communiquée à l'ensemble des participants
de la cinquième réunion du Groupe de haut niveau sur l'éducation pour tous.

Rédacteur ► Clinton Robinson
Assisté de ► Elizabeth Fordham
Impression ► UNESCO

Table des matières

■	Avant-propos.....	5
■	Questions clés abordées à la cinquième réunion du Groupe de haut niveau.....	6
1	Introduction.....	8
1.1	L'engagement de la Chine en faveur de l'éducation pour tous.....	8
1.2	L'année 2005 : une chance à saisir.....	9
1.3	Investir dans l'éducation : l'expérience de la Mongolie.....	10
1.4	L'éducation pour l'autonomisation des enfants des minorités.....	10
1.5	L'alphabétisation et les OMD dans une perspective africaine.....	11
2	Examen des progrès réalisés dans la poursuite des objectifs de l'EPT : ceux-ci pourront-ils être atteints sans un engagement résolu en faveur de l'alphabétisation et de la parité ?.....	12
2.1	L'alphabétisation, un enjeu vital.....	12
2.2	Agir pour l'équité et contre l'exclusion.....	13
2.3	La marche à suivre.....	13
3	Toucher les groupes marginalisés : investir dans l'éducation des populations rurales pour atteindre les objectifs de l'EPT et les OMD.....	15
3.1	L'éducation des populations rurales : importance de l'enjeu.....	15
3.2	Une éducation de qualité en milieu rural.....	16
3.3	La marche à suivre.....	17
4	Renforcer les partenariats grâce au Plan d'action conjoint.....	20
4.1	Le Plan d'action conjoint et la réalisation de l'EPT d'ici à 2015.....	20
4.2	Domaines ciblés d'action concertée.....	21
4.3	La marche à suivre.....	22
5	Mobilisation des ressources et efficacité de l'aide.....	24
■	Partie I - Traduire dans les faits les engagements en faveur de l'EPT	24
5.1	Le rôle de l'Union européenne.....	24
5.2	Améliorer l'aide à l'éducation.....	25
■	Partie II - Mettre à profit l'expérience de l'IMOA	26
5.3	L'IMOA : avancées, défis, perspectives.....	26
5.4	Efficacité de l'IMOA.....	27
5.5	La marche à suivre.....	28
6	Conclusion.....	30
7	Appendices.....	31
I.	Communiqué de la cinquième réunion du Groupe de haut niveau sur l'éducation pour tous.....	31
II.	Allocution du Directeur général de l'UNESCO.....	36
III.	Liste des participants.....	38
IV.	Programme de la réunion.....	50
V.	Liste des manifestations annexes.....	55
■	Sigles et acronymes.....	56

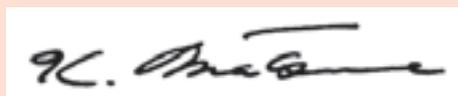
Avant-propos

Pour la communauté internationale, 2005 est une année qui fera date. Le contexte dans lequel s'est ouverte à Beijing la cinquième réunion du Groupe de haut niveau sur l'Éducation pour tous (EPT) - accent mis sur le développement et l'accroissement de l'aide, volonté de concertation plus efficace des efforts et exigence d'une cohérence renforcée au sein du système des Nations Unies - autorisait tous les espoirs et toutes les attentes. En tant que partenaires de l'EPT, nous étions tous très conscients des nouvelles possibilités ainsi offertes, en particulier pour faire de l'EPT un objectif prioritaire des programmes de développement et dégager des moyens supplémentaires pour la réalisation des objectifs de Dakar.

Ce rapport montre que les membres du Groupe de haut niveau ont parfaitement compris l'importance de ces enjeux, et le Communiqué de Beijing témoigne de leur volonté sans faille d'élargir et d'approfondir leur action en faveur de l'EPT. Il est particulièrement réconfortant de constater que certains aspects jusqu'ici un peu en retrait du programme de l'EPT, comme l'alphabétisation des adultes et l'éducation des populations rurales, commencent à retenir l'attention des partenaires de l'EPT. Ce n'est que lorsque les populations négligées et marginalisées se verront enfin offrir des possibilités d'apprentissage adéquates et suffisantes que nous pourrons considérer avoir pleinement atteint les objectifs de Dakar.

Intervenant cinq ans après le Forum mondial sur l'éducation de Dakar, la réunion de Beijing marque un tournant en ce qui concerne l'EPT. Elle coïncide avec d'importantes réformes au sein du Secteur de l'éducation de l'UNESCO. En tant que partenaires du mouvement en faveur de l'EPT, le défi auquel nous sommes confrontés est clair - faire que les engagements de 2005 se traduisent par une action plus résolue pour réaliser l'éducation pour tous.

Koïchiro Matsuura
Directeur général de l'UNESCO



QUESTIONS CLÉS ABORDÉES À LA CINQUIÈME RÉUNION DU GROUPE DE HAUT NIVEAU

Engagement en faveur de l'alphabétisation et de l'égalité des sexes

- L'alphabétisation est à la fois un droit fondamental et la pierre angulaire de tout apprentissage ultérieur. Elle permet de progresser vers tous les objectifs de l'EPT et est un facteur essentiel de la lutte contre la pauvreté, de l'émancipation individuelle et du progrès social. Le fait que quelque 771 millions d'adultes se voient dénier le droit à l'alphabétisation est un véritable scandale qui nécessite une action d'urgence.
- Les progrès en matière d'alphabétisation supposent un engagement politique sans faille, mais aussi un effort de financement accru et le développement d'une stratégie globale pour répondre à tous les besoins dans ce domaine, depuis un enseignement primaire de qualité jusqu'aux programmes d'alphabétisation des adultes et à la création d'un environnement favorable à l'alphabétisme durable.
- Investir dans l'éducation des filles et des femmes est l'une des stratégies les plus payantes en matière de développement. Le fait que l'objectif de la parité n'ait pu être atteint en 2005 doit inciter les gouvernements et la communauté internationale à dynamiser leurs efforts, notamment en supprimant les frais d'inscription et en améliorant l'infrastructure.

L'éducation des populations rurales

- L'EPT ne deviendra effective qu'à condition de consentir des efforts spécifiques pour répondre aux besoins des groupes marginalisés. Étant donné que la majorité des exclus de l'éducation vivent en milieu rural, l'Éducation des populations rurales (EPR) revêt un caractère vital et urgent.
- L'EPR suppose une approche à la fois large et souple, faisant appel aux partenariats transsectoriels, pour répondre à la diversité des situations et des besoins en milieu rural, en mobilisant les ressources latentes - langues, cultures - des communautés locales.
- Si l'on veut atteindre les plus vulnérables, c'est l'ensemble du secteur de l'éducation qui doit être renforcé pour devenir plus réactif et offrir un enseignement mieux adapté.

Plan d'action conjoint et réalisation des objectifs de l'EPT

- La réalisation des objectifs de l'EPT passe par une approche stratégique et plus cohérente de la coordination internationale.
- Il faut également s'efforcer de construire dans chaque pays des partenariats de terrain bien structurés.
- La coordination internationale doit viser en priorité à apporter un soutien effectif aux plans nationaux d'éducation dans le cadre des stratégies de développement impulsées par les pays.
- L'UNESCO doit renforcer son rôle de coordonnateur du processus de l'EPT à l'échelle internationale et apporter un plus large soutien aux pays, aux niveaux tant national que régional, dans les domaines du développement des capacités, des orientations, du suivi et de la confrontation des meilleures pratiques.

Mobilisation des ressources et efficacité de l'aide

- Les bailleurs de fonds se sont engagés à accroître leurs contributions à l'aide publique au développement (APD) ; encore faut-il s'assurer que ces engagements se concrétisent en ressources effectives et qu'un pourcentage suffisant de cette aide sera affecté à l'éducation de base.
- À mesure que le volume de l'aide augmente, les bailleurs de fonds et les pays en développement seront amenés à collaborer plus étroitement pour en améliorer l'efficacité. Pour les bailleurs de fonds, cela implique d'harmoniser leur soutien dans le respect des priorités et procédures de chaque pays, et d'offrir l'assurance d'un financement fiable à long terme. Pour les pays en développement, cela suppose une affirmation de leur leadership, qui passe par l'élaboration de plans accordant la priorité au secteur de l'éducation et la résolution des problèmes structurels qui se posent au niveau du développement des capacités, des partenariats et de la transparence.
- L'Initiative de mise en œuvre accélérée (IMOA) doit être élargie, à la fois en tant que mécanisme pour renforcer l'efficacité de l'aide et comme moyen de mobiliser un soutien financier et technique supplémentaire pour l'éducation dans tous les pays à faible revenu, y compris les plus vulnérables.

1 Introduction

La cinquième réunion du Groupe de haut niveau sur l'Éducation pour tous (EPT) s'est tenue à Beijing, République populaire de Chine, du 28 au 30 novembre 2005. Elle a rassemblé plus de 360 participants, représentant les pays en développement, les bailleurs de fonds bilatéraux, les agences multilatérales, la société civile et le secteur privé. C'était le rassemblement le plus important du Groupe de haut niveau à ce jour, avec 45 États membres et 17 organisations internationales représentés.

M. Zhou Ji, ministre de l'éducation de la République populaire de Chine, présidait la cérémonie d'ouverture. Celle-ci a débuté par l'intervention du Premier Ministre chinois, M. Wen Jiabao, suivie des allocutions du Directeur général de l'UNESCO, M. Koïchiro Matsuura, du Président de la Mongolie, M. Nambaryn Enkhbayar, de la Princesse de Thaïlande, S. A. R. Maha Chakri Sirindhorn, et du Vice-Président de la République démocratique du Congo, M. Arthur Zahidi N'Goma. La cérémonie s'est déroulée dans le Grand hall du Palais du peuple, où les invités ont été accueillis par un orchestre de jeunes musiciens et une chorale d'enfants portant les costumes traditionnels des 54 minorités ethniques du pays.

Les travaux du Groupe de haut niveau se sont déroulés en quatre grandes sessions portant sur les thèmes de discussion suivants :

- ▷ Examen des progrès réalisés dans la poursuite des objectifs de l'EPT : ceux-ci peuvent-ils être atteints sans un engagement résolu en faveur de l'alphabétisation et de la parité ?
- ▷ Atteindre les groupes marginalisés : investir dans l'éducation des populations rurales afin de réaliser les objectifs de l'EPT et les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).
- ▷ Renforcement des partenariats grâce au Plan d'action conjoint pour l'EPT.
- ▷ Mobilisation des ressources et efficacité de l'aide : concrétiser dans les faits les engagements en faveur de l'EPT et profiter de l'expérience de la procédure accélérée de l'IMOA.

Une dernière session a été consacrée à l'adoption du Communiqué de Beijing. Ce texte, rédigé pendant la réunion par un « groupe de sherpas » et d'autres participants intéressés, a été adopté à l'unanimité par le Groupe de haut niveau (voir Appendice I).

La cinquième réunion du Groupe de haut niveau a

bénéficié des échanges de vues auxquels ont donné lieu diverses manifestations parallèles portant sur des aspects spécifiques de l'EPT : Forum sino-africain des ministres de l'éducation, réunion du Comité technique de l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI) et troisième table ronde sur l'élimination du travail des enfants (qui précédaient la réunion, laquelle était suivie de la réunion annuelle des partenaires de l'IMOA). Toutes ces manifestations témoignent de l'importance accordée au mouvement en faveur de l'EPT et de la volonté croissante de la communauté internationale de réaliser les objectifs de Dakar d'ici à 2015.

Le présent rapport suit la structure du programme - les résumés des discours prononcés à la cérémonie d'ouverture constituent le reste de cette introduction. Les quatre sections suivantes sont consacrées aux quatre séances de travail : les contributions des commentateurs principaux et des orateurs sont résumées et complétées par une présentation des grandes lignes du débat. La conclusion esquisse un bilan de la réunion et en fait ressortir les principaux résultats.

1.1 L'engagement de la Chine en faveur de l'éducation pour tous M. Wen Jiabao, premier ministre de la République populaire de Chine

Dans son discours d'ouverture, M. Wen Jiabao a évoqué les réalisations de la Chine dans le domaine de l'éducation et réaffirmé l'engagement de son pays en faveur de l'EPT. La Chine est convaincue que seule l'éducation peut libérer l'immense potentiel humain de ses treize cent millions d'habitants ; c'est pourquoi le Gouvernement chinois a fait de l'éducation une première priorité stratégique, avec trois grands objectifs en matière d'éducation de base :

- ▷ imposer neuf ans de scolarité obligatoire, avec un effort particulier pour améliorer l'offre éducative dans les zones rurales, où réside 80 % de la population d'âge scolaire du pays ;
- ▷ développer l'enseignement professionnel pour améliorer les perspectives de carrière et promouvoir la modernisation des campagnes ;
- ▷ faire de la Chine une société d'apprenants, avec des structures d'apprentissage tout au long de la vie intégrées dans la vie communautaire.

L'éducation est un flambeau qui se transmet de génération en génération au sein de chaque civilisation. C'est aussi la passerelle vers un meilleur avenir économique et social et la condition fondamentale du développement humain au plein sens du terme.

*M. Wen Jiabao,
premier ministre
de la République
populaire de Chine*

La Chine est également très déterminée à promouvoir pleinement l'alphabétisation des adultes et à favoriser le recrutement des enseignants en améliorant leur statut et leurs conditions de travail. D'une manière générale, la politique de la Chine dans ce domaine vise à garantir l'équité de l'offre éducative. Le gouvernement a instauré une série de mesures pour créer un système d'éducation vraiment ouvert à tous, comme l'aide financière aux familles démunies, des

allocations de subsistance aux jeunes pensionnaires et, depuis 2006, la suppression des frais de scolarité pour les élèves des zones rurales.

Cet engagement a permis à la Chine d'enregistrer des progrès historiques dans la réalisation des objectifs de l'EPT. L'enseignement obligatoire accueille désormais quelque 94 % de la population d'âge scolaire. Le taux de scolarisation des filles atteint 98,9 % et le pourcentage d'adultes analphabètes est tombé à 4 %. Ces bons résultats expliquent en grande partie le développement spectaculaire de l'économie chinoise. Toutefois, comme l'a souligné M. Wen, il reste encore des difficultés à vaincre pour que l'éducation pour tous devienne une réalité. En particulier, il faut travailler sans relâche à réduire les inégalités entre les villes et les campagnes et entre les différentes régions du pays.

Le Premier Ministre a ensuite évoqué les progrès de l'EPT au niveau mondial. Il a invité les institutions internationales et les pays développés à apporter une aide accrue à la promotion de l'éducation, notamment en Afrique, en Asie du Sud et dans les pays les moins avancés (PMA). Il a également insisté pour que les partenaires du développement respectent la diversité des cultures et celle des voies empruntées pour atteindre les objectifs de Dakar. M. Wen a également détaillé devant le Groupe de haut niveau les mesures

prises par la Chine au titre de sa contribution croissante au développement international, à savoir :

- ▷ augmenter (de 500 à 1.500 par an) le nombre des enseignants et directeurs d'établissements de pays en développement formés en Chine ;
- ▷ financer à hauteur d'un million de dollars des projets de recherche et de formation gérés pour l'UNESCO par l'Institut international pour le renforcement des capacités en Afrique (IIRCA) et le Centre international pour l'éducation des filles et des femmes en Afrique (CIEFFA) ;
- ▷ construire 100 écoles rurales dans des pays en développement au cours des trois prochaines années ;
- ▷ ouvrir davantage aux étudiants des pays en développement l'accès aux universités chinoises en portant à 10.000 par an leur quota des bourses gouvernementales et en augmentant le montant de chaque bourse ;
- ▷ accroître l'aide financière aux pays victimes de catastrophes nationales.

En conclusion, M. Wen a exprimé le soutien de la République populaire de Chine à un nouveau cadre d'action susceptible de renforcer la collaboration internationale et d'accélérer la réalisation des objectifs de l'EPT. M. Wen a lancé cette injonction au Groupe de haut niveau : « Serrons les rangs et passons aux actes ! ».

1.2 L'année 2005 : une chance à saisir Koïchiro Matsuura, directeur général de l'UNESCO

Après avoir souhaité la bienvenue aux participants et remercié la Chine de son hospitalité, M. Matsuura a souligné l'importance de l'année 2005 dans la perspective de l'EPT. Il a d'abord évoqué diverses rencontres internationales qui avaient ponctué l'année écoulée et auraient un impact décisif sur les efforts de la communauté internationale en vue d'atteindre les objectifs de Dakar : le Sommet du G-8 réuni en juillet à Gleneagles (Royaume-Uni), où les chefs d'État présents s'étaient mis d'accord sur la plus importante augmentation du montant de leur aide au développement depuis les années 60 ; le Sommet mondial de New York en septembre qui avait vu les principaux dirigeants mondiaux réaffirmer

collectivement pour la première fois leur adhésion au Cadre d'action de Dakar et reconnaître le rôle de l'UNESCO en tant que principale agence coordonnatrice de l'EPT ; et enfin la Table ronde ministérielle sur l'EPT, organisée en octobre à l'occasion de la Conférence générale de l'UNESCO et à l'issue de laquelle plus d'une centaine de ministres de l'éducation avaient réaffirmé leur volonté de réaliser l'EPT d'ici à 2015. M. Matsuura a également souligné l'intérêt de dresser un bilan provisoire du mouvement de l'EPT, cinq ans après Dakar. Il a rappelé les progrès tangibles réalisés en matière de développement de l'éducation : l'effort national en faveur de l'éducation de base était en hausse, de même que l'assistance extérieure, et l'on avait enregistré des avancées spectaculaires dans certains contextes pourtant très difficiles, comme celui des pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne, d'Asie du Sud et d'Asie centrale. Toutefois, M. Matsuura a estimé qu'il ne fallait pas se dissimuler les obstacles considérables qui subsistent - alors qu'il reste tout juste dix ans avant l'échéance de 2015. Comme le montrait le dernier *Rapport mondial de suivi sur l'EPT*, l'alphabetisation des adultes constituait toujours un obstacle majeur à la réalisation de l'EPT et, dans bien des pays qui avaient enregistré des progrès pour l'enseignement primaire universel (EPU), la qualité de l'éducation de base laissait toujours à désirer. Enfin, la communauté internationale n'avait pas réussi à atteindre en 2005 le premier des objectifs de Dakar (la parité entre les sexes dans le primaire et le secondaire) et il y avait d'importantes leçons à tirer de cet échec.

M. Matsuura a souligné que les travaux du Groupe de haut niveau, résumés dans le communiqué de Beijing, contribueraient à alimenter la réflexion des participants aux réunions internationales prévues en 2006, à commencer par le Sommet de l'Union africaine en janvier et la réunion des ministres de l'éducation du Groupe des neuf pays très peuplés qui se tiendrait en février à Monterrey (Mexique). Comme M. Matsuura l'a affirmé avec force, c'est à l'occasion de telles manifestations que la communauté internationale pourrait et devrait mobiliser les ressources financières et le consensus politique nécessaires pour atteindre les objectifs de Dakar.

1.3 Investir dans l'éducation : l'expérience de la Mongolie Nambaryn Enkhbayar, président de la Mongolie

Plutôt que d'arborer richesses et honneurs, fais du savoir et de l'éducation ton unique ornement.

Proverbe mongol

M. Enkhbayar a rappelé dans son intervention que le respect de l'éducation est une longue tradition mongole. Il a indiqué que son gouvernement s'était prononcé en faveur de l'enseignement

primaire et secondaire gratuit et obligatoire, et avait pris l'engagement d'investir 20 % de son budget dans le secteur de l'éducation. Grâce à cet engagement politique et financier, la Mongolie avait pratiquement réussi à éliminer l'analphabétisme, puisque le taux d'alphabetisation était de 98 % pour l'ensemble de la population âgée de plus de 15 ans et de 97,5 % pour les femmes. L'investissement de la Mongolie en faveur de l'éducation avait également facilité la transition sans à-coups vers la démocratie et l'adoption de réformes axées sur l'économie de marché.

M. Enkhbayar a toutefois reconnu que la réalisation des objectifs de l'EPT dans son pays se heurtait à des difficultés. Il n'était pas toujours aisé de préserver la qualité de l'éducation, ni de fidéliser la population scolaire, surtout en milieu rural. Depuis la privatisation du secteur de l'élevage dans les années 1990, on constatait une tendance des actifs du secteur à retirer leurs enfants de l'école, ce qui s'était traduit au cours de la dernière décennie par une augmentation de l'ordre de 8 à 9 % du taux d'abandons scolaires. Ce taux était en diminution, mais le problème subsistait. Le gouvernement a donc adopté une série de mesures particulièrement adaptées aux besoins de ces populations rurales, à savoir :

- ▷ création de 400 dortoirs pour les enfants des familles de pasteurs nomades ;
- ▷ gratuité des manuels pour les enfants de familles vulnérables ;
- ▷ utilisation systématique des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour faciliter l'intégration des populations rurales.

M. Enkhbayar a conclu son intervention en évoquant la stratégie de développement national intégré que son pays s'efforce de mettre en place, stratégie qui porte à la fois sur les objectifs de l'EPT et les OMD, et accorde une importance majeure à l'éducation de base.

1.4 L'éducation pour l'autonomie des enfants des minorités

S. A. R. la princesse Maha Chakri Sirindhorn de Thaïlande

S. A. R. Maha Chakri Sirindhorn a d'abord tenu à remercier l'UNESCO de l'avoir nommée Ambassadrice de bonne volonté « pour l'autonomie des enfants des minorités et la préservation de leur patrimoine immatériel ». La princesse s'est dite résolue à agir pour que les enfants des groupes ethniques et des minorités aient un droit égal à l'éducation et pour surmonter les multiples obstacles qui s'opposent à l'égalité des chances pour tous, que ce soient le mauvais état de santé ou la pauvreté, ou encore les problèmes de langue et de citoyenneté. Elle a rappelé combien il importe de préserver le patrimoine culturel des minorités, qu'il s'agisse de la langue, de la littérature, du costume ou de l'artisanat, mais aussi de ces aspects intangibles et plus difficiles à protéger comme les valeurs morales. En conclusion, la princesse s'est engagée à tout faire pour bien remplir sa mission d'éducatrice, en particulier auprès des enfants défavorisés et marginalisés.

1.5 L'alphabétisation et les OMD dans une perspective africaine

Arthur Zahidi N'Goma, vice-président de la République démocratique du Congo

M. N'Goma a salué les importants progrès réalisés en faveur de l'éducation pour tous depuis le Forum mondial sur l'éducation (Dakar, 2000). Toutefois, il s'est inquiété des nombreux obstacles qui s'opposent encore à la réalisation des objectifs de Dakar, spécialement en Afrique, où sont situés la majorité des pays qui n'ont aucune chance de réaliser l'EPT d'ici à 2015. M. N'Goma a reconnu que la situation de nombreux pays africains est loin d'être encourageante à cet égard. Plus d'une décennie de conflits de toute nature, de marasme économique et de pillage des ressources naturelles ont entraîné la destruction massive des infrastructures socioéconomiques de base qui n'épargne pas les systèmes nationaux

d'éducation. M. N'Goma a estimé que l'on ne saurait trop insister sur la nécessité urgente de reconstruire la capacité de l'Afrique en matière d'éducation. Qualifiant l'objectif de l'éducation pour tous « d'immense espoir de l'humanité », il a rappelé que l'éducation était la clé de la paix et de la lutte contre la pauvreté et le vrai moyen d'instaurer une culture de liberté et de démocratie. M. N'Goma a conclu son intervention en invitant instamment la communauté internationale à se montrer solidaire de l'Afrique dans sa lutte contre l'ignorance et l'analphabétisme. Il a également insisté sur la nécessité de régler la question de la dette de l'Afrique, qui constitue l'un des principaux obstacles à la réalisation de l'EPT à l'échelle du continent.

2 Examen des progrès réalisés dans la poursuite des objectifs de l'EPT : ceux-ci pourront-ils être atteints sans un engagement résolu en faveur de l'alphabétisation et de la parité ?

Dans son introduction à la première session de travail de la réunion, M. Koïchiro Matsuura, directeur général de l'UNESCO, a appelé de ses vœux une discussion franche et ouverte. Il a ensuite rappelé les trois grandes initiatives lancées par l'UNESCO en faveur de l'EPT : l'Initiative pour l'alphabétisation : savoir pour pouvoir (LIFE), qui vise à répondre aux besoins de 34 pays en matière d'alphabétisation des adultes par le biais des partenariats et du développement des capacités ; l'Initiative pour la formation des enseignants en Afrique subsaharienne (TTISSA), dont le but est d'augmenter le nombre des professeurs et d'améliorer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage, et l'Initiative mondiale sur le VIH/SIDA et l'éducation (EDUSIDA), placée sous l'égide du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA) et qui vise à utiliser au maximum l'arme de l'éducation pour combattre la pandémie. Ces trois initiatives permettront de structurer les programmes de l'UNESCO en réponse à des aspects problématiques clairement identifiés de l'EPT.

2.1 L'alphabétisation, un enjeu vital

M. Nicholas Burnett, directeur,
Rapport mondial de suivi sur l'EPT

Les bénéfices de l'alphabétisme

Rapport mondial de suivi sur l'EPT, 2006

Estime de soi et autonomisation personnelle :

élargissement des possibilités d'action, accès à d'autres droits

Vie politique : participation accrue

Vie culturelle : immersion dans sa propre culture, remise en question des normes

Bénéfices économiques : retour sur investissement comparable à celui obtenu dans l'enseignement primaire

« L'alphabétisation est un facteur de progrès dont bénéficient tous les objectifs de l'éducation pour tous » - c'est en ces termes que M. Nicholas Burnett a introduit le thème du Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2006. C'est en qualité de directeur de l'équipe de rédaction qu'il a présenté les grandes lignes du Rapport concernant l'alphabétisation et les autres objectifs de l'EPT. Dans la perspective de l'EPT, on peut dire de l'alphabétisation qu'elle est à la fois :

- ▷ un droit fondamental et la base de tout apprentissage ultérieur ;
- ▷ un outil essentiel de lutte contre la pauvreté et de progrès individuel et social ;

- ▷ une préoccupation trop absente de l'agenda politique tant des gouvernements que des institutions de financement ;
- ▷ un droit refusé à quelque 771 millions d'adultes - soit 18 % de la population adulte mondiale (chiffre d'ailleurs sans doute bien optimiste, compte tenu de l'absence de dispositif permettant de tester directement les compétences en matière d'alphabétisme).

Ces constatations sont étayées dans le Rapport par une analyse de l'enjeu mondial que représente l'alphabétisation, les études portant sur des campagnes réussies d'alphabétisation massive, et le recensement des engagements internationaux en faveur de l'alphabétisation. Après avoir énuméré les bénéfices de l'alphabétisme (voir encadré) et les trop fréquentes carences des campagnes d'alphabétisation, M. Burnett a particulièrement insisté sur la notion d'environnement favorable. Ce terme recouvre les divers paramètres qui favorisent la maîtrise et l'utilisation des compétences liées à l'alphabétisation, comme la production et l'accessibilité des médias imprimés et électroniques, des politiques favorisant l'édition et l'information, et le fait d'investir dans les manuels et les bibliothèques.

Le Rapport propose d'avancer sur trois fronts pour relever les défis de l'alphabétisation :

- ▷ un enseignement universel de qualité, seul moyen d'empêcher - dans la durée - les jeunes de devenir des adultes illettrés ;
- ▷ intensification des programmes d'alphabétisation des jeunes et des adultes ;
- ▷ mise en place d'environnements alphabètes.

S'appuyant sur les recherches commandées par son équipe, M. Burnett a estimé qu'au cours de la prochaine décennie, il faudrait consentir un effort financier de l'ordre de 2,5 milliards de dollars par an si l'on voulait vraiment obtenir des résultats dans la poursuite des objectifs d'alphabétisation de Dakar, ce qui supposait une augmentation du pourcentage des budgets de l'éducation (environ 1 % actuellement) affecté à cette fin, et l'accroissement de la part de l'aide à l'éducation consacrée à l'alphabétisation. M. Burnett a également insisté sur le fait que 95 pays n'avaient pas pu atteindre l'objectif de parité à l'échéance de 2005, le plus inquiétant étant que d'après les estimations actuelles, 86 d'entre eux avaient peu de chances d'y parvenir d'ici à 2015.

2.2 Agir pour l'équité et contre l'exclusion

Les quatre orateurs invités ont fait appel à leur expérience pour évoquer les problèmes de l'alphabétisation et de la parité dans le cadre de l'EPT. Tous ont insisté sur l'insuffisance des efforts d'alphabétisation et le scandale permanent que constitue l'analphabétisme. L'engagement de Cuba en faveur de l'alphabétisation a porté ses fruits bien au-delà des frontières du pays, puisque la méthode « Yo sí puedo » (« Je peux le faire ») a trouvé des adeptes en Amérique latine et jusqu'en Afrique.

Les efforts de la Chine en matière d'alphabétisation sont tout aussi spectaculaires : en 15 ans, 94 millions d'adultes ont été alphabétisés, ce qui a largement contribué à faire reculer l'analphabétisme dans le pays. Un facteur déterminant de réussite est la volonté politique, qui se traduit par des dispositions juridiques et le suivi systématique des résultats à tous les échelons de l'administration.

L'accent mis sur les zones rurales où les besoins en matière d'alphabétisation sont les plus pressants a donné lieu à des mesures spéciales, comme les subventions aux familles les plus démunies. Restent quelques groupes d'accès particulièrement difficile qui nécessitent des stratégies appropriées - il s'agit souvent de populations montagnardes isolées appartenant à des minorités ethniques et vivant plus ou moins en autarcie.

Pour les représentants de la société civile, acteurs incontournables de l'effort d'alphabétisation, celui-ci exige à la fois une volonté politique et des

pratiques cohérentes : pertinence des programmes et langues d'apprentissage, pédagogie adaptée et planification décentralisée. En ce qui concerne le financement, les efforts bienvenus du *Rapport mondial de suivi sur l'EPT* pour chiffrer le coût de l'alphabétisation devraient être complétés par des conseils pratiques aux gouvernements pour les aider à

établir des budgets réalistes, qui prévoient le dispositif de soutien professionnel nécessaire : recherche, bourses, formation, édition, etc. Les bailleurs de fonds devraient spécifier clairement que les plans du secteur de l'éducation doivent prévoir un poste budgétaire pour l'alphabétisation des adultes.

En ce qui concerne la problématique du genre, l'expérience du Kenya montre que la lutte contre l'inégalité en matière d'éducation ne doit pas se limiter à l'enseignement : il faut voir plus large et créer aussi des opportunités pour les femmes à tous les niveaux et dans tous les secteurs de la société. Bien entendu, il faut aussi compter avec les importantes disparités régionales et les différences culturelles, sans oublier le problème de la distance parfois considérable à parcourir pour se rendre à l'école et la question de la sécurité. Au cours des dix dernières années, les efforts du Kenya en faveur de la parité dans l'éducation ont porté essentiellement sur les secteurs marginalisés, l'amélioration de l'infrastructure scolaire et l'octroi de bourses pour dissuader les familles pauvres de retirer leurs filles de l'école.

2.3 La marche à suivre

Les interventions des orateurs invités ont été suivies d'un débat approfondi sur les thèmes de l'alphabétisation, de la parité, de l'aide internationale et de l'action en faveur de l'EPT dans des contextes spécifiques.

Alphabétisation : Tout en affirmant que l'alphabétisation est une composante essentielle du droit à l'éducation, les participants ont souligné ses liens avec d'autres aspects de l'apprentissage et du développement. L'effort accru d'alphabétisation des adultes peut en quelque sorte s'autorentabiliser dans la mesure où il débouche sur une plus grande efficacité ; par exemple, l'enfant d'un foyer où l'on sait lire a plus de chances d'aller à l'école et d'y réussir, sans compter que l'alphabétisation favorise l'apprentissage tout au long de la vie et l'acquisition de nouvelles compétences.

Les participants ont préconisé une augmentation des fonds affectés à l'alphabétisation, reconnaissant la nécessité d'aller au-delà du pourcentage actuel (1 % en moyenne) des budgets de l'éducation consacré à l'effort d'alphabétisation. On a cité l'exemple du Brésil qui consacre 4 % de son budget fédéral à des programmes d'apprentissage pour adultes. Créer un environnement plus propice à la lecture - ce que recouvre le terme

Panélistes

Cuba : M. Luis Gómez Gutiérrez, ministre de l'éducation

Kenya : M. George Godia, secrétaire d'État à l'éducation

République populaire de Chine :
M. Zhang Xinsheng, vice-ministre de l'éducation

Bureau d'éducation des adultes

pour l'Asie et le Pacifique Sud :
M^{me} Maria Lourdes Almazan-Khan

de « postalphabétisation » - est indispensable pour garantir le maintien des acquis de l'alphabétisation, ce qui suppose également des politiques et pratiques mûrement réfléchies concernant l'utilisation des langues locales. L'un des principaux obstacles à l'alphabétisation est la précarité socioéconomique des parents et des enfants, qui oblige souvent ces derniers à travailler ; l'alphabétisation peut contribuer à résoudre ce problème en facilitant l'accès des parents à l'emploi. Enfin, privilégier l'alphabétisation des femmes entraîne souvent ce qu'on a pu appeler « un effet social multiplicateur » proprement sexospécifique : le fait qu'une femme sache lire et écrire ne peut qu'avoir des conséquences positives pour sa famille et ses enfants.

Parité : Les progrès incontestables réalisés grâce à l'école en matière de parité entre les sexes sont remis en question ici et là par des facteurs comme le VIH/SIDA, la sécheresse, la disette, la violence sociale et l'aggravation de la pauvreté. D'où la nécessité d'ériger l'école en lieu de prise en charge et de protection, tout en insistant en permanence sur la qualité de l'apprentissage. Le fait de n'avoir pas pu respecter l'échéance de 2005 en matière de parité doit inciter les gouvernements et la communauté internationale à agir plus efficacement dans ce domaine, notamment en supprimant les frais de scolarité et en améliorant l'infrastructure. Investir dans l'éducation des filles et des femmes demeure l'une des stratégies de développement les plus efficaces, avec d'importantes retombées positives en terme de santé, de mieux être et d'opportunités pour les générations présentes et futures.

Aide internationale : 2008 sera une année décisive pour l'EPT - d'ici là en effet, tous les enfants d'âge scolaire devront être scolarisés si l'on veut que l'objectif de 2015 soit atteint. Cela suppose, selon certains pays bailleurs de fonds, que l'on double d'ici là le montant de l'aide à l'éducation de base. La nécessité d'une augmentation considérable de l'aide a été également évoquée par certains pays en développement où c'est le manque de ressources, plus que l'absence de volonté politique, qui constitue le véritable obstacle. Plusieurs participants ont préconisé la suppression des frais de scolarité, ce que devrait permettre l'augmentation du volume de l'aide et son caractère plus prévisible ; mais la gratuité devra s'accompagner d'une exigence de qualité soutenue, si l'on ne veut pas que l'élargissement de l'accès à l'éducation compromette le niveau de l'apprentissage.

Mise en œuvre de l'EPT : Les participants ont souligné la nécessité de mieux comprendre les disparités au sein de chaque pays pour promouvoir l'EPT de manière équitable et atteindre les plus démunis en terme de possibilités d'apprentissage. Pour pouvoir tenir compte de la diversité des situations, l'information requise devrait faire partie intégrante du suivi de l'EPT, afin d'identifier les facteurs locaux qui font obstacle au progrès.

Une école, c'est bien plus qu'une salle de classe ! Il est nécessaire de planifier des écoles dûment équipées de bibliothèques, laboratoires et autres installations pour garantir une éducation de qualité. Concrètement, l'amélioration du statut de tous les éducateurs et la formation continue des enseignants contribuent aussi à améliorer les conditions de l'apprentissage, pour les enfants comme pour les adultes.

Résumant les travaux de la session, M. Peter Smith, sous-directeur général de l'UNESCO à l'éducation, a formulé six recommandations :

1. Développer la collecte d'informations afin de disposer de davantage de données aux niveaux national et régional, en s'appuyant sur le travail de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU).
2. S'interroger sur la notion de réussite à l'école ou en situation d'apprentissage - afin de permettre à tous d'accéder avec les meilleures chances de réussite à des programmes d'apprentissage adaptés à leur profil.
3. Profiter de l'augmentation de l'aide pour en affecter un pourcentage plus important à l'éducation.
4. Diffuser sur l'Internet les meilleures stratégies de formation des maîtres, afin que tous puissent en profiter.
5. Faire le tri des méthodes les plus efficaces et de leurs bons résultats, pour partager ce qui marche bien.
6. Faire toute sa place à la technologie de l'information et à sa capacité de transformer l'école.

Cinq ans après Dakar, on constate que le nombre d'élèves scolarisés est en augmentation : l'important, maintenant, est de maintenir ces enfants à l'école et de les aider à réussir leur scolarité - c'est ainsi qu'ils pourront préserver les acquis de l'alphabétisation, profiter des opportunités économiques et devenir des citoyens responsables.

3 Toucher les groupes marginalisés : investir dans l'éducation des populations rurales pour atteindre les objectifs de l'EPT et les OMD

L'éducation des populations rurales apparaît à la fois comme « le maillon faible et le point crucial » si l'on veut réaliser les objectifs de l'EPT. C'est avec cette formule à l'emporte-pièce que le Président de la session, M. Zhang Xinsheng, vice-ministre de l'éducation de la République populaire de Chine, a donné le ton du débat. Rappelant que l'éducation est un « agent radical du changement » il a indiqué que la Chine, avec ses vastes étendues rurales, avait dû adopter des méthodes à la hauteur de ce défi : amélioration de la gouvernance, recours aux technologies de l'information et adaptation des programmes aux besoins des apprenants. Il a souhaité que le débat apporte des solutions stratégiques innovantes pour éduquer les populations rurales.

3.1 L'éducation des populations rurales : importance de l'enjeu

M. Mamadou Ndoye, secrétaire exécutif de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA)

En tant qu'intervenant principal, M. Mamadou Ndoye, secrétaire exécutif de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA), a énoncé quelques faits bruts :

- ▷ la population mondiale est rurale à 50,8 % ;
- ▷ la population de l'Afrique est rurale à 71 % ;
- ▷ la population mondiale pauvre compte 70 % de ruraux, et cela ne devrait guère changer d'ici à 2015 ;
- ▷ on compte seulement 68 enfants scolarisés en milieu rural, contre 100 enfants scolarisés en zone urbaine ;
- ▷ en moyenne, 100 enfants scolarisés en zone urbaine complètent le cycle du primaire, contre seulement 48 enfants scolarisés en milieu rural.

Tant qu'on ne s'attaquera pas de façon directe et radicale à ces inégalités criantes, les objectifs mondiaux de l'EPT ont peu de chances d'être atteints. Le défi en matière d'éducation consiste donc à faire à la fois plus, autrement et mieux.

Faire plus : Investir proportionnellement davantage est la seule solution pour atteindre les populations pauvres et isolées et réduire les inégalités. Les stratégies compensatoires doivent tenir compte des coûts unitaires élevés et veiller à l'efficacité de l'apprentissage.

Faire autrement : Le monde rural est très divers et compte de nombreux groupes marginalisés : nomades, populations indigènes, minorités ethniques, paysans,

pêcheurs, etc. Cette diversité nécessite des stratégies soigneusement ciblées et une collaboration entre l'éducation et d'autres secteurs. Les partenariats, notamment entre les pouvoirs publics et la société civile, doivent fonctionner au niveau local, avec délégation du pouvoir de gestion ; l'approche centralisatrice n'est pas du tout adaptée à la diversité du monde rural.

Faire mieux : Éducation en milieu rural ne signifie pas éducation au rabais. La qualité implique des enfants en bonne santé, des enseignants qualifiés, une pédagogie efficace et un environnement propice à l'apprentissage. Les écoles rurales sont fréquemment dépourvues de bibliothèques. Comment les enfants (et les adultes) peuvent-ils être parties prenantes d'un environnement alphabète ? La question de la pertinence doit aussi être posée : l'éducation en milieu rural doit s'enraciner dans la culture locale, faire appel aux langues locales, susciter des liens étroits entre l'école et la communauté, et être suffisamment souple pour adapter les programmes au contexte, afin que l'apprentissage ait un sens.

Si l'éducation en milieu rural mérite un effort particulier, ce ne doit pas être au détriment des autres groupes marginalisés ; au contraire, les améliorations dans ce secteur ne peuvent que profiter à l'ensemble du système éducatif. La collaboration intersectorielle est une condition sine qua non

- on ne peut dissocier l'apprentissage des problèmes de la santé, de la gouvernance, et du développement économique. La liaison avec les OMD s'impose aussi comme une évidence. Résumant son propos, M. Ndoye en a tiré quatre enseignements pour l'éducation en milieu rural :

1. Une approche holistique et interactive s'impose pour atteindre les objectifs de l'EPT.
2. Il faut aussi savoir tirer parti des contraintes : ainsi, en Amérique latine, la formule de la classe unique a permis de jeter un regard neuf sur les problèmes de la scolarisation et de l'apprentissage.
3. Il convient de mobiliser les ressources latentes que constituent par exemple les langues et les cultures locales.
4. L'innovation est indispensable : garantir la pertinence et la qualité de l'apprentissage en milieu rural va nous obliger à inventer de nouvelles manières de penser l'éducation.

Panélistes

FAO :

M. Changchui He, sous-directeur général pour l'Asie et le Pacifique

Thaïlande :

M^{me} Kasama Varavarn, secrétaire permanente du Ministère de l'éducation

Mexique :

M. Reyes Tamez Guerra, ministre de l'éducation

Internationale de l'éducation :

M^{me} Mary Futrell, présidente fondatrice

3.2 Une éducation de qualité en milieu rural

Reprenant et élargissant les thèmes de l'intervention précédente, les quatre orateurs invités (voir encadré) ont exposé les points de vue d'un organisme multilatéral (la FAO), d'un pays d'Asie (la Thaïlande), d'un pays d'Amérique latine (le Mexique) et du corps enseignant (Internationale de l'éducation). Tous ont reconnu que

les besoins des populations rurales en matière d'éducation justifient un effort particulier, que l'offre actuelle n'est ni suffisante ni vraiment propre à garantir la qualité de l'apprentissage, et que les nouvelles approches de l'apprentissage et de la scolarisation devront prendre en compte et respecter la diversité du monde rural.

Les gouvernements ont un rôle essentiel à jouer face aux spécificités du monde rural, en veillant à ce que les plans adaptés à ces situations particulières s'intègrent bien dans la perspective plus large de la planification gouvernementale, qu'elle concerne l'EPT ou d'autres secteurs. Par ailleurs, la collaboration interministérielle, par exemple entre le ministère de l'éducation et ceux de l'agriculture, de la pêche, de la foresterie, du développement rural ou encore des finances est un gage supplémentaire d'efficacité. On peut en attendre une politique d'investissement plus cohérente et mieux ciblée, mais seulement si les pouvoirs publics se montrent déterminés à agir, car la capacité politique des populations rurales à se faire entendre est souvent bien faible par rapport à celle des habitants des zones urbaines. La mobilisation de la communauté internationale a été renforcée grâce au Programme phare d'éducation des populations rurales, lancé conjointement par la FAO et l'UNESCO, à la fois pour aider les gouvernements et pour permettre aux populations rurales de prendre leur destin en main en devenant des agents actifs de leur propre développement. Au niveau international, on

peut envisager trois étapes : premièrement, remettre à plat les politiques officielles d'éducation et de formation des populations rurales ; deuxièmement, engager un dialogue de fond entre les ministères et partenaires concernés ; et troisièmement, développer aux niveaux national et régional les capacités de concevoir et mettre en œuvre des initiatives en milieu rural.

L'expérience de la Thaïlande montre que les stratégies éducatives doivent s'adapter aux particularismes des populations rurales - il serait vain de croire que l'on peut leur appliquer les mêmes recettes que celles qui ont fait leurs preuves avec des populations non rurales ou plus homogènes. Qu'il s'agisse des programmes d'alphabétisation, de la préparation des enseignants, de l'infrastructure et des équipements scolaires, du choix des langues d'apprentissage ou du rôle de la communauté - tous ces aspects de l'éducation nécessitent des stratégies spécifiques et innovantes pour garantir la qualité de l'apprentissage. Par ailleurs, il faut aussi renforcer les structures juridiques et réaffirmer l'obligation pour les autorités locales de proposer une offre éducative pertinente. En Thaïlande, le fait d'associer l'éducation des adultes à celle des enfants, par le biais des cours d'alphabétisation, s'est avéré un bon moyen de renforcer les structures de l'apprentissage et la valeur sociale de l'éducation. L'éducation en milieu rural ne devrait pas être non plus une éducation au rabais. En Thaïlande, on a su éviter cet écueil en accordant des subventions aux familles rurales pauvres et en équipant les écoles rurales du matériel informatique nécessaire pour qu'elles puissent se connecter avec le monde extérieur via l'Internet. Mais cet effort en faveur de l'éducation en milieu rural ne risque-t-il pas de priver le système d'une partie de ses ressources ? Bien au contraire. Pour la Thaïlande, la conclusion est claire : *en se mettant au service des plus vulnérables, c'est l'ensemble du système d'éducation qui s'est trouvé renforcé, car il a gagné en réactivité, en pertinence et en efficacité.*

L'expérience du Mexique confirme largement ces conclusions : partout où des mesures ont été prises pour améliorer l'éducation des communautés défavorisées, y compris en milieu rural, on constate une amélioration qualitative de l'ensemble du système. Le Mexique a pris un certain nombre d'initiatives pour améliorer l'offre éducative proposée à certains groupes de population spécifiques.

- ▷ familles les plus pauvres : programme de subventions portant sur la santé, l'éducation et le développement social pour aider ces familles à sortir de la misère, et éviter qu'elles ne retirent leurs enfants de l'école pour des raisons purement économiques ;
- ▷ régions défavorisées : projet d'« agoras communautaires » destiné à promouvoir l'alphabétisation et les autres possibilités d'apprentissage ayant des répercussions immédiates dans la vie quotidienne ;
- ▷ écoles les moins performantes : octroi d'une subvention de 10.000 dollars versée directement à chaque établissement pour financer des actions prioritaires décidées par les associations mixtes d'enseignants et de parents d'élèves en accord avec l'administration de l'établissement ;
- ▷ peuples autochtones : le Président mexicain a décidé que les nouvelles initiatives pédagogiques devraient bénéficier en priorité aux communautés autochtones. C'est notamment le cas pour les classes de 5^e et 6^e année qui sont en train d'être équipées de tableaux numériques interactifs leur permettant d'accéder à une gamme plus étendue d'informations et de ressources (*Enciclomedia*). Les communautés autochtones disposent également de matériels d'apprentissage en 33 langues autochtones, l'enseignement étant dispensé dans la plus parlée d'entre elles.

Ces expériences illustrent bien la nécessité d'identifier et de cibler avec précision les groupes défavorisés, qui encore une fois, se composent pour l'essentiel de ruraux. Cette démarche va dans le sens de la réalisation globale des objectifs de l'EPT.

Comment doter les écoles rurales d'enseignants de haut niveau et les maintenir à leur poste, c'est là un problème crucial. Comme toujours en milieu rural, c'est la diversité des situations et la spécificité du contexte qui devraient déterminer le type de formation requis de ces enseignants. Par exemple, il est indispensable que les enseignants en milieu rural comprennent la culture de la communauté avec laquelle ils travaillent, qu'il soient sensibles aux problèmes liés à la diversité et au genre, et qu'ils maîtrisent la ou les langues vernaculaires. Pour être vraiment efficaces, ils devraient aussi pouvoir jouer sur toute une gamme de stratégies d'enseignement

et d'apprentissage, et faire le lien entre les matières enseignées et le contexte local, par exemple en illustrant les cours de mathématiques et de sciences d'exemples tirés de la vie quotidienne, établissant ainsi des liens avec le vécu des paysans, pêcheurs et autres populations rurales.

Reste qu'il est vraiment difficile d'attirer des enseignants hautement qualifiés dans les zones rurales. Les recherches ont montré que les écoles rurales sont souvent animées par des enseignants bénévoles, amateurs ou peu qualifiés et que des mesures incitatives sont sans doute nécessaires pour persuader les enseignants plus qualifiés d'accepter des postes dans des régions enclavées et isolées. L'octroi de primes ou de logements de fonction peut être un argument persuasif à cet égard. Mais les relations entre l'école et la communauté locale, de même que les rapports des enseignants avec les parents sont également des facteurs déterminants pour créer un climat favorable autour de l'école. Enfin, les enseignants des zones rurales se sentent trop souvent isolés : il faut donc proposer des solutions à la fois novatrices et fonctionnelles, l'une d'entre elles consistant à nommer deux enseignants par établissement, par exemple deux institutrices ou un couple d'enseignants mariés. De telles dispositions entraînent évidemment un surcoût - mais en dernière analyse, aucun pays ne peut se permettre de ne pas recruter et déployer en milieu rural des enseignants vraiment compétents et efficaces.

3.3 La marche à suivre

Ces exposés ont donné lieu à un débat très enrichissant, illustré de nombreux exemples de mesures spécialement conçues pour faciliter l'accès au système scolaire et aux autres possibilités d'apprentissage en milieu rural et améliorer la qualité de cette éducation. D'autres participants ont insisté sur certains désavantages qui découlent de la marginalisation et de l'isolement des zones rurales :

- ▷ absence d'infrastructure, parfois à la suite de destructions causées par un conflit, par négligence ou en raison d'une mauvaise gestion ;
- ▷ longueur du trajet entre la maison et l'école et absence de moyens de transport ;

- ▷ absence de qualifications directement monnayables, ce qui dévalue l'éducation aux yeux des parents et ne les incite pas à scolariser leurs enfants ;
- ▷ environnement peu propice à l'apprentissage et hiatus entre l'enseignement primaire et les possibilités d'accès au secondaire, ce qui place les enfants dans l'impossibilité de poursuivre leur éducation ;
- ▷ facilités d'accueil inadaptées et dissuasives pour les filles ;
- ▷ analphabétisme et absence d'offre éducative dans les villages qui peuvent entraîner diverses formes d'exploitation (trafic d'enfants réduits en esclavage, accaparement des terres, ou encore perpétuation du travail des enfants) ;
- ▷ pénurie d'enseignants, d'une manière générale ou dans certaines matières comme les mathématiques et les sciences.

Cette évocation des nombreux problèmes rencontrés, mais aussi de certaines approches qui ont donné des résultats positifs, ont amené M. Ndoye à résumer la discussion en ces termes :

1. Nous devons comprendre la complexité des problèmes de l'éducation en milieu rural et bien mesurer l'importance des facteurs d'exclusion.
2. Les pouvoirs publics doivent insister sur les principes d'équité et d'autonomisation, s'inscrivant dans un cadre juridique et s'appuyant sur une volonté politique.

3. Les ressources doivent être adéquates et ciblées, et complétées par des subventions et des mesures incitatives pour compenser le déséquilibre entre les villes et les campagnes.
4. Des dispositions spéciales peuvent s'avérer nécessaires pour inciter les enseignants à rester dans les écoles rurales.
5. Les stratégies doivent être pluridimensionnelles - classes uniques, recours à l'innovation technologique, etc.
6. L'approche multilingue doit permettre d'associer dans l'apprentissage les langues locales et les langues véhiculaires.
7. Les partenariats, comme la formule *faire faire* (voir encadré), doivent permettre aux protagonistes de se concerter et de mettre en commun leurs efforts.
8. La participation communautaire, une gestion décentralisée et des stratégies adaptées au contexte local sont les meilleurs garants de l'efficacité à long terme de l'éducation en milieu rural.
9. Il faut s'attaquer aux obstacles que constituent les frais de scolarité et autres dépenses, là où ils subsistent encore.
10. L'échange d'expériences, comme dans le cadre de la présente réunion, apporte des idées nouvelles et incite à rechercher des solutions et des pratiques novatrices.

Éduquer les populations rurales : exemples d'approches efficaces pour relever le défi

Burkina Faso : Le gouvernement a adopté la méthode du faire faire, élaborée au Sénégal, et selon laquelle chacun des protagonistes s'occupe de ce qu'il sait faire le mieux. Si le gouvernement assume la responsabilité de la qualité, du contrôle et de l'évaluation des programmes d'alphabétisation, ce sont les associations locales pour le développement qui se chargent d'exécuter ces programmes. Le financement passe par un fonds central autonome géré par les partenaires locaux et institutionnels (bailleurs de fonds, ONG et représentants des pouvoirs publics).

Cuba : Après avoir réussi à scolariser l'ensemble de sa population, Cuba a entrepris d'améliorer la qualité de l'apprentissage, et ceci quel que soit l'environnement. Ainsi, on a installé des ordinateurs et des télévisions dans toutes les écoles, y compris les établissements préscolaires. Quelque 2.300 écoles rurales ont été équipées de capteurs solaires pour pouvoir exploiter cette technologie. En outre, en milieu rural, le nombre d'élèves par enseignant est souvent inférieur à la moyenne nationale (20 élèves pour un enseignant).

Égypte : Les écoles communautaires, dont l'Égypte a commencé à se doter en 1992, sont aujourd'hui au nombre de 4.500. Implantées au cœur des communautés déshéritées, elles constituent une chance pour tous ceux qui n'auraient pas, autrement, la possibilité d'aller à l'école, du fait de la misère ou du poids des traditions. La communauté est directement impliquée car elle participe aux réunions du conseil d'administration de l'établissement. Ces écoles sont largement ouvertes aux filles, et offrent également aux mères la possibilité d'acquérir des qualifications ; les enseignantes et tutrices sont recrutées en milieu rural - ce qui crée des emplois dans les villages. Cette approche combat les inégalités sociales en offrant aux plus démunis une éducation de qualité. used capacity building, and multisectoral partnerships which include civil society – these are some of the measures that Kenya has adopted to address the EFA challenge in a country where 85 per cent of the population is rural. In addition to the abolition of primary school fees, special steps in rural areas include school construction in marginalized communities with attention to facilities for girls, low-cost boarding schools, and school feeding programmes in arid regions.

Kenya : Des dispositions juridiques appropriées, une planification décentralisée, le développement judicieusement ciblé des capacités, et des partenariats plurisectoriels impliquant notamment les acteurs de la société civile - voila quelques-unes des mesures adoptées par le Kenya pour relever le défi de l'EPT dans un pays dont la population est rurale à 85 %. Outre la suppression des frais de scolarité dans le primaire, les zones rurales bénéficient de mesures spéciales comme la construction au sein des communautés marginalisées d'écoles dotées de meilleures facilités d'accueil pour les filles, la création de pensionnats bon marché, et des programmes d'alimentation scolaires dans les régions les plus arides.

Maroc : Les faibles taux de scolarisation ne sont pas seulement imputables à la misère - le système a aussi sa part de responsabilité si les établissements ne sont pas attractifs ou si les programmes sont inadaptés. Afin d'atteindre les populations sous-scolarisées ou non-scolarisées, le Maroc a créé un Ministère de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle, qui a pris toute une série de mesures :

- ▷ permettre aux enfants déscolarisés de retourner à l'école ;
- ▷ verser des allocations aux mères ;
- ▷ former des instituteurs itinérants habitués aux conditions de vie des nomades ;
- ▷ développer l'enseignement des écoles coraniques ;
- ▷ améliorer la formation des éducateurs.

United Republic of Tanzania: En dépit d'indices de pauvreté élevés dans un contexte presque exclusivement rural, la Tanzanie espère atteindre d'ici à 2008 l'objectif de l'éducation primaire pour tous, et a déjà réalisé celui de la parité entre les sexes pour les onze premières années de la scolarité. Ces bons résultats s'expliquent par l'engagement du gouvernement en faveur de l'éducation, dont témoignent la suppression des frais de scolarité en 2002, des dispositions législatives très claires, la construction d'une école dans chaque village, et l'offre d'une éducation non formelle aux enfants et aux jeunes qui n'ont pu bénéficier de l'enseignement primaire formel, l'accent étant mis sur l'alphabétisation.

4 Renforcer les partenariats grâce au Plan d'action conjoint

M. Ahmed Gamal Eddin Musa, ministre de l'éducation de l'Égypte, a souligné dans son discours d'ouverture le rôle important des partenariats dans la poursuite des objectifs de Dakar. Il ne faut pas seulement améliorer la coordination entre institutions multilatérales au niveau international mais prévoir des stratégies pour renforcer la coopération entre les protagonistes de l'EPT au niveau national. M. Musa a invité les participants au Groupe de haut niveau à réfléchir aux mécanismes les plus efficaces pour renforcer de tels partenariats, et à se concentrer en particulier sur l'élaboration et la mise en œuvre du Plan d'action conjoint afin de réaliser l'EPT d'ici à 2015.

4.1 Le Plan d'action conjoint et la réalisation de l'EPT d'ici à 2015

M. Peter Smith, sous-directeur général de l'UNESCO pour l'éducation

M. Peter Smith, sous-directeur général de l'UNESCO pour l'éducation, a présenté le Plan d'action conjoint, dont le double objectif consiste à proposer :

un recensement complet des objectifs prioritaires et des contributions spécifiques des cinq principales institutions du système des Nations Unies mobilisées en faveur de l'EPT ;

une stratégie cohérente pour permettre à ces institutions de coopérer plus efficacement afin de réaliser les objectifs de Dakar.

M. Smith a expliqué que l'UNESCO, en tant que principale institution coordonnatrice pour l'EPT, avait été invitée par son Conseil exécutif à élaborer le Plan d'action conjoint en mars 2004. Il a souligné que le document sous sa forme actuelle n'était que le premier résultat des discussions engagées et était donc appelé à subir des modifications. En tout état de cause, il espérait qu'avec l'aide et l'approbation du Groupe de haut niveau, l'UNESCO pourrait poursuivre l'élaboration de ce Plan et préparer avec confiance la réunion des chefs d'agence prévue pour l'été 2006, qui permettrait de définir et d'adopter une stratégie d'action concertée.

M. Smith a rappelé que le principe fondamental de toute stratégie d'action concertée était le respect des prérogatives nationales en matière d'éducation. L'intérêt d'améliorer la coordination entre les institutions internationales était d'apporter un

soutien plus efficace aux plans nationaux d'éducation dans le cadre des stratégies de développement impulsées par les gouvernements. Il s'agissait de créer un partenariat dynamique permettant à chaque organisation de fonctionner de façon optimale dans le cadre de priorités nationales clairement définies. M. Smith a indiqué que, dans le cas de l'UNESCO, cette aide adaptée aux besoins des pays porterait essentiellement sur le développement des capacités, l'élaboration de normes, les conseils en amont en matière de politiques, le leadership intellectuel, la diffusion de l'information et des meilleures pratiques, et la coordination internationale.

La finalité du Plan d'action conjoint était de permettre aux pays partenaires de réaliser les objectifs de l'EPT d'ici à 2015. Pour cela, il fallait impérieusement se concentrer sur une série d'objectifs stratégiques autour desquels les processus de réflexion, de planification et de financement s'articuleraient :

- ▷ **Échéancier sur 8 à 10 ans.** L'éducation est un investissement à long terme qui nécessite un soutien durable et prévisible.
- ▷ **Accès et réussite.** Le progrès de l'EPT exige des mesures garantissant l'accès universel à l'éducation de base. Des efforts sont également requis pour garantir le succès de l'apprentissage : au terme de leur parcours, les apprenants doivent maîtriser les savoir-faire et les capacités dont ils auront besoin pour réussir leur vie.
- ▷ **Formation des maîtres.** Il faut s'efforcer absolument de recruter et de former des enseignants à la fois plus nombreux et plus compétents.
- ▷ **Alphabétisation.** Condition essentielle à la réalisation de tous les objectifs de l'EPT, l'alphabétisation doit être considérée comme un domaine d'action prioritaire.
- ▷ **Technologie.** La technologie offre des possibilités immenses mais encore largement inexploitées d'élargissement des opportunités éducatives et d'amélioration de la qualité.
- ▷ **Suivi et évaluation.** Afin de s'assurer que les politiques appliquées correspondent bien aux besoins des pays, une aide devra être apportée

au développement des capacités nationales en matière de suivi, d'évaluation et de recherche.

- ▷ **Engagement aux côtés d'ONUSIDA.** Une action urgente s'impose pour mettre en place des programmes d'éducation destinés à combattre la pandémie du VIH/SIDA dans les nombreux pays où elle compromet la réalisation des objectifs de l'EPT.

M. Smith a rappelé que la réalisation de l'EPT était une tâche à la fois ardue et complexe. Décrivant les engagements de Jomtien et Dakar en faveur de l'éducation pour tous comme une révolution sans équivalent dans l'histoire moderne de l'éducation, il a indiqué que ces engagements ne pourraient être tenus que grâce à l'action coordonnée et concertée de tous les protagonistes de l'EPT.

4.2 Domaines ciblés d'action concertée

Après avoir unanimement reconnu l'intérêt d'une action conjointe pour réaliser l'EPT, les orateurs invités à cette session ont mis l'accent sur certains domaines qui leur paraissaient exiger une action concertée à l'avenir.

- ▷ **Partenariats au niveau des pays.** Comme l'a indiqué la Ministre sud-africaine de l'éducation dans son exposé, s'il convient effectivement d'encourager les initiatives visant à améliorer la coordination internationale, des efforts s'imposent également pour développer au sein de chaque pays de solides partenariats de terrain. Les objectifs de Dakar ne pourront pas être atteints par les seuls gouvernements, et il est urgent d'impliquer davantage la société civile, le secteur privé et les autres partenaires de l'EPT dans la planification, la mise en œuvre et le suivi des politiques de l'éducation. Les représentants de la Guyane et du Japon ont abondé dans ce sens, faisant appel à

Panélistes

Afrique du Sud :

*M^{me} Naledi Petor,
ministre de l'éducation*

Guyana :

*M. Henry Jeffrey,
ministre de l'éducation*

Japon :

*M. Mitoji Yabunaka,
vice-ministre des affaires
étrangères*

Norvège :

*M^{me} Anne Margareth F.
Stenhammer, secrétaire
d'État, Ministère des
affaires étrangères*

leur propre expérience pour montrer comment l'implication de la communauté au sens large et sa réappropriation du processus de développement de l'éducation étaient indispensables au progrès de l'EPT. Ils ont invité instamment l'UNESCO à encourager les gouvernements à créer des mécanismes souples et clairs pour promouvoir le dialogue et la transparence entre les partenaires. Les ministres ont également observé que les pays disposant de structures de coordination efficaces étaient mieux équipés pour harmoniser les activités des institutions multilatérales et des bailleurs de fonds bilatéraux en fonction de leurs propres priorités.

- ▷ **Coopération régionale.** Les orateurs ont souligné la nécessité d'encourager davantage la coopération régionale, facteur clé pour progresser plus rapidement vers les objectifs de l'EPT. La représentante de la Norvège a attiré l'attention du Groupe de haut niveau sur le rôle de catalyseur de la coopération régionale pour aider les pays à réaliser les objectifs de l'EPT, grâce notamment aux mécanismes d'examen par les pairs et à la confrontation des meilleures pratiques. Il a été fait notamment référence au mécanisme africain d'examen par les pairs qui pourrait contribuer à une plus grande responsabilisation dans le domaine des politiques de l'éducation.
- ▷ **Suivi.** Les ministres ont reconnu le rôle irremplaçable du *Rapport mondial de suivi sur l'EPT* comme outil d'information sur les grandes tendances mondiales et la dynamique du mouvement de l'EPT. Toutefois, les gouvernements des pays en développement ont également besoin d'un dispositif plus pointu pour examiner plus en détail les besoins et les disparités au niveau national. En outre - et cette suggestion est revenue à plusieurs reprises au cours de la réunion du Groupe de haut niveau - si l'on veut pleinement exploiter le potentiel de ce document, il conviendrait de modifier le calendrier des réunions consacrées à l'EPT, de façon que le Groupe de travail ait le temps de s'imprégner du *Rapport* pour déterminer en conséquence l'ordre du jour de la Réunion du Groupe de haut niveau. Comme l'a fait remarquer la représentante de la Norvège, cela favoriserait une approche de l'EPT tenant davantage compte des résultats, ce qui garantirait des orientations plus pertinentes et une utilisation plus efficace de l'aide.

- ▷ **Domaines d'intervention prioritaire.** Les ministres sont également tombés d'accord sur la nécessité d'aider en priorité les pays les plus éloignés des objectifs de l'EPT, ainsi que les groupes les plus vulnérables au sein de chaque pays. Le Ministre guyanien a évoqué en particulier la nécessité d'aider ces pays - dont beaucoup sont en situation vulnérable ou fragilisés par des conflits - à remplir les conditions pour pouvoir bénéficier de l'IMOA. Cela oblige à se poser la question de l'efficacité de l'aide, et de la nécessaire harmonisation de l'assistance technique et du développement des capacités des pays.

4.3 La marche à suivre

Le Groupe de haut niveau a fermement confirmé l'UNESCO dans son rôle d'instance de coordination de l'EPT et approuvé le processus d'élaboration d'un plan d'action conjoint pour réaliser l'EPT. Toutefois, l'Organisation a également été invitée à œuvrer en consultation beaucoup plus étroite avec les autres partenaires de l'EPT, à savoir non seulement les autres institutions du système des Nations Unies mais aussi les bailleurs de fonds bilatéraux et les pays en développement. Les participants ont fait valoir que seul un dialogue approfondi permettrait d'élaborer un plan d'action véritablement « conjoint ».

Le Groupe de haut niveau a instamment invité l'UNESCO à réaffirmer, lors de l'élaboration du Plan d'action conjoint, le principe du leadership national. La coordination internationale doit s'aligner sur les stratégies et priorités nationales de développement, et s'inscrire également dans le cadre des dispositifs de coopération qui existent déjà au niveau des pays, comme le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF). Les participants ont indiqué quelques pistes à suivre pour permettre au Plan d'action conjoint de répondre plus efficacement aux besoins des pays en développement :

- ▷ Traduire les principes du Plan d'action conjoint dans une stratégie de mise en œuvre axée sur les résultats, avec des indicateurs clairement ciblés pour mesurer les progrès accomplis.
- ▷ Tenir compte de la diversité des besoins nationaux. Le Plan d'action conjoint doit embrasser l'ensemble des besoins en matière d'EPT, qui

peuvent être différents d'un pays à l'autre, voire au sein de chaque pays.

- ▷ Promouvoir le principe d'un seul plan par pays, et encourager toutes les agences et tous les bailleurs de fonds à s'y conformer.
- ▷ Instaurer un dialogue entre les institutions financières au niveau international pour viser une plus grande efficacité de l'aide et inciter les bailleurs de fonds à fournir les investissements prévisibles et à long terme dont l'éducation a besoin.
- ▷ Œuvrer vigoureusement et sans relâche pour valoriser l'image de l'EPT. Une stratégie de communication plus incisive a été jugée indispensable, à la fois pour mobiliser davantage d'appuis politiques et de ressources financières en faveur du développement de l'éducation et pour susciter une adhésion beaucoup plus large à la conception de l'éducation inspirée des droits de l'homme et impulsée par les autorités nationales qui s'incarne dans les objectifs de Dakar.

Le Groupe de haut niveau a également suggéré quelques pistes pour permettre à l'UNESCO de renforcer son propre soutien stratégique aux pays bénéficiaires :

- ▷ Encourager et appuyer la coopération Sud-Sud, le mécanisme d'examen par les pairs et la confrontation des meilleures pratiques au niveau régional. Les participants ont estimé que l'initiative des neuf pays très peuplés constitue une référence à cet égard, et ont évoqué la nécessité d'élaborer des modalités de coopération triangulaire qui permettront aux pays de l'E-9 d'apporter un soutien aux PMA.
- ▷ Développer les capacités nationales de suivi et d'analyse. Le Groupe de haut niveau a estimé que le suivi basé sur les résultats était un mécanisme indispensable pour mobiliser à la fois les ressources et les protagonistes, mais aussi pour élaborer les politiques et garantir l'utilisation efficace de l'aide. Les participants ont également évoqué la nécessité de collecter davantage de données au plan local, afin d'aider les pays à mieux identifier les obstacles et les domaines d'intervention prioritaire en matière d'EPT.

- ▷ Apporter une aide aux pays pour l'élaboration de plans de développement du secteur de l'éducation.
- ▷ Promouvoir les partenariats au niveau national. Le Groupe de haut niveau a affirmé que le principe du partenariat est au cœur du dispositif de l'EPT et a invité l'UNESCO à aider les gouvernements à clarifier et simplifier la procédure pour permettre à tous les partenaires de l'EPT de participer à la planification, à la mise en œuvre et au suivi du développement de l'éducation. Progresser vers les objectifs de l'éducation pour tous exige un esprit de dialogue et de concertation à tous les niveaux de la société. L'UNESCO a un rôle crucial à jouer en tant que promoteur et instigateur du développement de partenariats, pas seulement entre institutions multilatérales au niveau international, mais aussi au sein de chaque pays entre les divers protagonistes - organisations non gouvernementales et confessionnelles, secteur privé, parents, enseignants et élèves - dont la coopération et l'engagement sont indispensables à la réussite de l'EPT.

5 Mobilisation des ressources et efficacité de l'aide

Des problèmes de temps ont obligé le Groupe de haut niveau à modifier l'ordre du jour de cette quatrième session et à regrouper l'examen des deux thèmes (mobilisation des ressources et efficacité de l'aide) qui ont ensuite fait l'objet d'un seul et même débat. M. Pierre-André Wiltzer, envoyé spécial du Gouvernement français, a présidé cette session sur le double thème « Traduire dans les faits les engagements en faveur de l'EPT » et « Bilan de l'expérience de l'IMOA ». Dans son intervention liminaire, M. Wiltzer a formulé deux observations : premièrement, la question du financement se situe au cœur des préoccupations du Groupe de haut niveau. Si élaborées que soient les solutions proposées pour réaliser l'EPT, elles ne pourront aboutir sans moyens suffisants ; et deuxièmement, si la communauté internationale attache une grande importance aux six objectifs de l'EPT, elle n'est guère pressée de fournir les ressources nécessaires pour les financer. Par exemple, pour pouvoir atteindre d'ici à 2015 les objectifs de l'ÉPU et de l'égalité entre les sexes, l'Afrique subsaharienne aurait besoin de 3 milliards de dollars par an - soit dix fois plus que ce que la région reçoit actuellement. À partir de ces observations, M. Wiltzer a suggéré trois lignes d'action qui aideraient la communauté internationale à honorer ses engagements en faveur de l'EPT.

- ▷ Accroître le volume de l'aide internationale à l'éducation de base. Tout en reconnaissant l'ingéniosité des divers mécanismes de mobilisation des ressources - subventions, annulation ou reconversion de la dette en investissement, projet de Facilité de financement internationale, ou encore taxe de solidarité sur les billets d'avion - M. Wiltzer a estimé que l'APD demeurait la forme principale de l'aide au développement.
- ▷ Améliorer l'efficacité de l'aide, ce qui passe par une quadruple exigence : harmonisation, alignement, prévisibilité et durabilité. M. Wiltzer a noté que l'UNESCO a un rôle important à jouer à cet égard en incitant les bailleurs de fonds à maintenir le cap en termes d'engagements pour atteindre les objectifs énoncés dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide (2005).
- ▷ Renforcer la détermination nationale. Les progrès de l'EPT dépendent essentiellement de la volonté des pays en développement de s'engager en faveur de l'éducation, ce qui suppose des politiques efficaces, un investissement financier, et un dispositif de suivi et d'évaluation des résultats.

En conclusion, M. Wiltzer a attiré l'attention sur l'exemplarité de l'IMOA en tant que mécanisme de mobilisation des ressources, qui contribuait à la fois à augmenter le volume de l'aide à l'éducation et, conformément aux Déclarations de Monterrey et de Paris, à sceller un accord entre bailleurs de fonds et pays partenaires en vue d'améliorer l'efficacité de l'aide.

Partie I Traduire dans les faits les engagements en faveur de l'EPT

5.1 Le rôle de l'Union européenne

M. Stefano Manservigi, directeur général pour le développement, Commission européenne

En tant que principal intervenant pour la première partie de cette session, M. Manservigi a évoqué la réponse de l'UE aux défis de l'EPT. Selon lui, si la réalisation des objectifs de Dakar se heurte encore à de sérieuses difficultés, les dernières initiatives de l'Union européenne montrent qu'avec de la volonté et de la détermination, de bonnes politiques et des ressources adéquates, il est possible de progresser rapidement.

L'UE est fermement attachée à la réalisation des objectifs de l'EPT et des OMD, comme l'ont récemment affirmé ses États membres à l'occasion du Sommet du Millénaire des Nations Unies 2005. En 2005, l'Union s'est engagée à accroître le volume de son APD de 46 milliards de dollars d'ici à 2015, et à concrétiser 80 % de l'augmentation de l'aide annuelle ainsi prévue avant 2010. Au moins la moitié de ces ressources supplémentaires iront à l'Afrique, dans le cadre de la nouvelle Stratégie de l'Union européenne pour l'Afrique.

Non contente d'augmenter substantiellement le volume de son aide, l'UE est également déterminée à en renforcer l'efficacité. L'Union a joué un rôle essentiel dans l'adoption de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et encouragera activement tous ses États membres à réaliser les objectifs fixés à cette occasion. L'UE estime que l'efficacité de l'aide est largement tributaire de celle des instruments de l'aide, et en particulier de la mesure dans laquelle ils favorisent le plein exercice des prérogatives nationales de chaque pays. L'UE a depuis longtemps reconnu que le soutien budgétaire est la modalité la plus efficace de l'aide, et elle est résolue à doubler le pourcentage de l'APD acheminée par cette voie au cours des prochaines années. Elle prévoit également d'élaborer un mécanisme

d'aide budgétaire moins volatile, objectif qui se situe au cœur de la Déclaration sur la nouvelle stratégie de l'Union européenne pour le développement. Cette Déclaration fera date, car elle définit une série d'objectifs politiquement contraignants visant à imposer une vision commune du développement et un agenda consensuel basé sur le respect des prérogatives et de la souveraineté de chaque pays.

M. Manservigi a conclu que si la réalisation des objectifs de l'EPT et des ODM rencontrait encore bien des obstacles, il existait aussi des motifs d'optimisme : les gouvernements nationaux assument désormais leurs responsabilités et affectent une part plus importante de leurs ressources à l'éducation ; les bailleurs de fonds, pour leur part, se sont engagés à accroître leur aide et à l'utiliser plus efficacement ; enfin, l'Initiative de mise en œuvre accélérée (IMOA) constitue un instrument efficace pour harmoniser les actions des bailleurs de fonds, en conformité avec les stratégies nationales d'éducation.

5.2 Améliorer l'aide à l'éducation

Panélistes

Nigéria :

M^{me} Chinwa Nora Obaji,
ministre de l'éducation

Bangladesh :

M. Osman Farruk,
ministre de l'éducation

Forum économique mondial, Global Institute for Partnership and Governance :

M. Richard Samans,
directeur général

Les trois premiers orateurs se sont inspirés de leur propre expérience pour formuler une série de suggestions concrètes en vue d'améliorer à la fois qualitativement et quantitativement l'aide à l'éducation. La Ministre nigériane de l'éducation a souligné dans son exposé l'importance de l'engagement national en faveur de l'EPT. Elle a évoqué devant le Groupe de haut niveau plusieurs mesures prises par le Gouvernement nigérian

pour affirmer son leadership national en matière d'éducation, à savoir :

- ▷ Création d'une « Unité de coordination des bailleurs de fonds » au sein du Ministère de l'éducation pour harmoniser les initiatives des bailleurs de fonds.
- ▷ Décision d'investir 2 % du PNB dans l'éducation de base.

- ▷ Mesures garantissant que l'allègement de la dette du Nigéria sert à financer prioritairement l'action sociale.
- ▷ Réforme institutionnelle visant à renforcer la coopération interministérielle et à associer davantage la société civile, le secteur privé et les autres partenaires de l'EPT à la conception et à l'exécution du projet éducatif.

Toutefois, comme l'a rappelé la représentante du Nigéria, s'il est vrai que les gouvernements nationaux doivent assumer le leadership en matière d'EPT, le soutien effectif des bailleurs de fonds demeure vital, surtout pour les pays qui dépendent largement de l'aide extérieure. À cet égard, il faudrait inciter les bailleurs de fonds à privilégier l'aide sectorielle plutôt que le financement de projets isolés, à garantir la prévisibilité de l'aide dans le long terme et à concentrer leurs efforts sur les régions les plus éloignées d'atteindre les objectifs de Dakar.

Le Ministre de l'éducation du Bangladesh a également insisté sur l'importance d'une aide effective, soulignant combien sont limitées les possibilités d'autofinancement et de développement du secteur de l'éducation des pays en développement à faible revenu qui, de surcroît, sont souvent surendettés ; selon lui, ce sont en général les pays connaissant les plus graves difficultés à réaliser l'EPT qui auraient le plus besoin d'une aide extérieure. Bon nombre de pays pauvres consacrent déjà jusqu'à 3 % de leur PNB au budget de l'éducation, mais le plus souvent, cela suffit à peine à payer les salaires des enseignants. Ces pays auraient donc besoin d'une aide extérieure substantielle pour atteindre les objectifs de Dakar. Malheureusement, comme l'a rappelé le Ministre, le volume d'investissement des bailleurs de fonds en faveur de l'EPT reste relativement faible. À l'heure actuelle, le pourcentage de l'APD consacré à l'éducation de base est infime, et ne bénéficie que pour un tiers seulement aux pays les plus démunis. Quand à l'IMOA, elle ne compte encore que 18 pays bénéficiaires. Et en dépit des engagements récents visant à accroître le volume de l'aide, l'effort financier des pays développés en faveur de l'aide au développement demeure bien inférieur aux sommes qu'ils consacrent au budget de la défense ou à subventionner leur agriculture. C'est pourquoi, en s'efforçant de mieux définir les responsabilités

des partenaires en présence, il convient d'apprécier avec réalisme aussi bien la capacité de financement de l'EPT des pays en développement que la volonté réelle des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux de leur venir en aide.

Le Directeur général du Global Institute for Partnership and Governance (Forum économique mondial), a invité le Groupe de haut niveau à réfléchir à la possibilité d'accroître le volume des ressources financières et techniques disponibles pour l'EPT en faisant appel à des partenariats entre le public et le privé. Le secteur privé pourrait contribuer de façon substantielle à réduire l'actuel déficit de financement de l'aide à l'éducation. Actuellement, le total des dons des entreprises aux pays en développement représente des investissements annuels de l'ordre de 3 à 5 milliards de dollars ; si la communauté internationale décidait de jouer à fond la carte du partenariat entre le public et le privé, on pourrait aisément doubler cette somme. En outre, bon nombre de grands groupes industriels ont des compétences en rapport direct avec les besoins de l'école, notamment dans les secteurs du bâtiment, de l'agroalimentaire et des technologies de l'information, sans oublier les cabinets d'audit en entreprise. Le Forum économique mondial s'emploie déjà à relayer l'information sur cet enchaînement vertueux en faveur de l'éducation, et à identifier les entreprises avec lesquelles le secteur de l'éducation pourrait collaborer. Toutefois, des recherches plus poussées s'imposent afin de déterminer comment le secteur public pourrait démarcher les entreprises au plan local et mondial afin de mobiliser les capacités et ressources en nature susceptibles d'améliorer les conditions d'accessibilité et les taux de scolarisation.

Partie II Mettre à profit l'expérience de l'IMOA

5.3 L'IMOA : avancées, défis, perspectives Jean-Louis Sarbib, premier vice-président, Développement des ressources humaines, Banque mondiale

En tant qu'intervenant principal sur le deuxième thème abordé au cours de la session, M. Sarbib a donné au Groupe de haut niveau un aperçu général de l'expérience de l'IMOA, précisant la nature de

l'Initiative, ses résultats et ses difficultés et enfin ses perspectives.

Comme M. Sarbib n'a cessé de le rappeler au cours de son intervention, l'IMOA doit être considérée bien entendu comme un mécanisme essentiel pour la mobilisation des ressources, mais aussi - et peut-être surtout - comme un moyen d'améliorer l'efficacité de l'aide. L'Initiative s'appuie sur les notions de partenariat et de souveraineté nationale. Conformément aux engagements pris à Monterrey et à Paris, l'IMOA contribue à harmoniser et organiser les efforts des bailleurs de fonds autour d'un plan national cohérent qui couvre l'ensemble du secteur de l'éducation dans la perspective plus large d'une stratégie de lutte contre la pauvreté. L'IMOA garantit que les décisions concernant les priorités du développement sont prises au niveau des pays.

L'IMOA a acquis une grande notoriété internationale auprès des décideurs, et a contribué à faire figurer en bonne place les questions d'éducation au cœur des préoccupations mondiales en matière de développement. L'année 2005 aura été décisive à cet égard. À l'occasion de la réunion des pays du G-8, du Rapport de la Commission pour l'Afrique et du Sommet du Millénaire des Nations Unies, tout le monde a salué l'importance cruciale du pacte instauré entre les partenaires de l'IMOA. L'IMOA est apparue comme un vecteur important pour accélérer la réalisation de l'objectif de l'enseignement primaire universel (EPU). Au cours de l'année écoulée, le nombre des pays partenaires qui bénéficient du soutien de l'IMOA dans ce domaine est ainsi passé de 13 à 18. Les engagements du Fonds catalytique - destiné à servir de relais en cas de carence des bailleurs de fonds - ont également augmenté, passant de 40 millions de dollars en 2004 à 140 millions par an en 2006 et 2007.

Mais toutes les difficultés n'ont pas disparu pour autant. Comme l'a souligné M. Sarbib, il faut s'efforcer en particulier de mieux canaliser l'APD pour promouvoir l'éducation de base dans les pays à faible revenu. L'IMOA a déjà commencé à réorienter les flux d'aide dans cette direction. Cela dit, sur les 62,3 milliards de dollars de l'aide publique aux pays en développement, 6 milliards seulement sont affectés à l'éducation, dont à peine 1,7 milliard à l'éducation de base.

Afin d'accroître le volume et la qualité de l'aide, l'IMOA a besoin d'un engagement plus soutenu tant de la part des bailleurs de fonds que des pays en développement.

Les pays doivent s'attacher davantage à élaborer des plans de développement du secteur de l'éducation compatibles avec leur grandes priorités nationales en matière de développement et qui favorisent le type d'approche plurisectorielle indispensable pour s'attaquer à des problèmes comme le travail des enfants, les inégalités entre les sexes ou le VIH/SIDA. Il leur faut aussi aborder des problèmes de structure comme la corruption ou encore le coût de la scolarité et consentir davantage d'efforts pour un meilleur suivi et une meilleure diffusion des résultats mais aussi pour mieux affirmer leur leadership afin de coordonner l'action des bailleurs de fonds en fonction de leurs propres priorités. Quant aux bailleurs de fonds, il leur incombe d'honorer leurs engagements financiers et d'harmoniser leur soutien en tenant dûment compte des priorités et procédures de chaque pays.

5.4 Efficacité de l'IMOA

Dans les exposés qui ont suivi, les orateurs invités ont souligné l'intérêt de l'IMOA en tant que mécanisme qui facilite la coordination entre bailleurs de fonds et conforte le leadership des pays en matière de développement de l'éducation. Comme l'a affirmé le représentant de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), l'un des principaux avantages de l'IMOA tient à sa capacité de rassembler tous les spécialistes des aspects techniques de l'aide à l'échelle mondiale, ce qui permet de mieux coordonner les ressources des bailleurs de fonds au niveau des pays.

Le cas du Mozambique illustre bien l'intérêt que présente l'IMOA pour un pays résolu à assumer son leadership dans le domaine de l'éducation. Le Mozambique a adopté une approche sectorielle de la planification de l'éducation, qui coordonne le soutien des bailleurs de fonds en fonction des priorités nationales. Le plan gouvernemental pour le secteur de l'éducation met l'accent sur la collaboration interministérielle, la décentralisation des politiques, l'instauration de partenariats dans l'ouverture et la transparence, et le suivi basé sur les résultats. Avec l'aval de l'IMOA - obtenu par le Mozambique en 2003 - le gouvernement espère pouvoir financer une refonte générale des programmes afin de permettre à tous les enfants d'acquérir les compétences nécessaires pour affronter les problèmes de la vie quotidienne. Cette réforme est jugée indispensable pour atteindre l'objectif de l'EPU ainsi que ceux de l'EPT concernant la qualité

et l'égalité entre les sexes. Avec l'aide de l'IMOA, le Mozambique a également entrepris d'établir un code de conduite pour guider le dialogue entre le gouvernement et les bailleurs de fonds, dans le but de mieux ajuster l'aide en fonction des priorités nationales.

L'expérience du Pakistan montre l'IMOA sous un jour bien différent. En 2002, le Pakistan et quatre autres pays très peuplés ont été expressément conviés à s'associer à une « Procédure accélérée d'analyse » censée leur apporter un soutien en termes de développement des capacités et de planification du secteur de l'éducation pour aider ces pays à satisfaire aux critères d'éligibilité de l'IMOA. Malheureusement, la procédure de l'IMOA s'est avérée extrêmement lente. Le Pakistan n'a pas reçu le soutien escompté en termes d'analyse dans les domaines susmentionnés, et l'on a pu constater un certain flou dans les relations avec les bailleurs de fonds sur la question du montant et de la date de disponibilité des fonds. Le Pakistan a réalisé des progrès considérables dans l'élaboration d'un plan de développement du secteur de l'éducation axé sur l'EPU et l'égalité entre les sexes. Le programme de réformes du secteur de l'éducation a reçu l'aval présidentiel, et le montant des investissements consentis augmente de façon régulière. Or, malgré tous ces efforts, le Pakistan n'a toujours pas reçu de l'IMOA le feu vert dont il a besoin pour l'aider à mobiliser des ressources supplémentaires et coordonner les initiatives des bailleurs de fonds. La nécessité d'un support logistique se fait sentir en particulier dans les domaines suivants : assurer la bonne répartition de l'aide entre toutes les unités géographiques, inciter les bailleurs de fonds à fournir un soutien budgétaire direct en conformité avec les politiques nationales et renforcer la capacité technique et institutionnelle de ventilation et d'absorption de l'aide.

Les autres orateurs invités ont attiré l'attention sur des problèmes d'ordre plus général concernant l'IMOA. Le représentant de la Campagne mondiale pour l'éducation (CME) a souligné en particulier que le volume de l'aide reste bien inférieur aux 7 milliards de dollars par an que le *Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2006* juge indispensables rien que pour atteindre deux des objectifs de l'EPT - sans parler du chiffre de 10 milliards que le Gouvernement du Royaume-Uni juge aujourd'hui beaucoup plus conforme à la réalité. En outre, la mobilisation des ressources en faveur des pays bénéficiaires est trop lente et reste imprévisible, et la couverture géographique de l'initiative est beaucoup trop réduite. Le porte-parole d'USAID a également

évoqué des problèmes structurels plus généraux qui ont trait à l'architecture de l'aide. Il a déploré notamment le caractère fragmentaire des initiatives en faveur de l'éducation de base qui semblent souvent en concurrence pour obtenir des fonds, soulignant en particulier le manque de coordination entre l'IMOA et l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI).

Mais si certains orateurs ont estimé qu'il restait encore beaucoup à faire pour améliorer l'IMOA, tous ont reconnu que l'Initiative n'en demeure pas moins le mécanisme le plus efficace pour réaliser le partenariat global envisagé à Dakar. Par ailleurs, ils ont multiplié les suggestions pour renforcer l'IMOA, parmi lesquelles on retiendra :

- ▷ Prévoir des mécanismes obligeant aussi bien les bailleurs de fonds que les pays en développement à rendre des comptes.
- ▷ Fixer des objectifs ambitieux en termes d'expansion - de l'ordre de 40 à 50 pays bénéficiaires d'ici la fin de 2006.
- ▷ Se donner les moyens d'atteindre les pays confrontés à de graves problèmes d'éducation et à d'important déficits de financement. Cela suppose des dispositions particulières pour bien répartir la manne financière sur tout le territoire de vastes ensembles fédéraux comme le Pakistan et peut-être aussi d'envisager une approche parallèle de la coordination des bailleurs de fonds dans les États fragiles.
- ▷ Encourager les stratégies et initiatives nationales qui favorisent les partenariats multisectoriels, comme la coopération interministérielle et une forte implication de la société civile, du secteur privé et des autres protagonistes de l'EPT.
- ▷ Veiller à intégrer aide financière et appui technique et analytique afin de renforcer les capacités nationales.
- ▷ Continuer à promouvoir l'application de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide en veillant à la coordination des actions des bailleurs de fonds, en conformité avec les objectifs et besoins nationaux en matière d'éducation.

5.5 La marche à suivre

En conclusion, les participants au débat ont exprimé avec force leur volonté de collaborer au sein de partenariats pour augmenter le volume de l'aide à l'éducation et en accroître l'efficacité. Ils ont fermement approuvé la notion de leadership national comme principe directeur de ce type d'entreprises, estimant que les bailleurs de fonds devaient adapter leur soutien en fonction des plans et politiques de chaque pays, à charge pour les pays eux-mêmes d'assumer leur rôle directeur en structurant les initiatives des bailleurs de fonds autour d'un plan d'éducation cohérent.

Le Groupe de haut niveau a reconnu que l'IMOA était le mécanisme le plus efficace pour développer ce type de partenariat tout en renforçant les prérogatives nationales. Les orateurs invités ont estimé que le progrès dans ce domaine exigeait des efforts des deux parties. D'une part, les bailleurs de fonds doivent respecter les engagements pris dans le cadre de la Déclaration de Paris, et un suivi de leurs efforts dans cette direction s'impose à l'évidence. En s'adaptant aux exigences des pays bénéficiaires, les bailleurs de fonds doivent s'efforcer en particulier d'améliorer la prévisibilité et la durabilité de l'aide. C'est une condition *sine qua non* pour permettre la planification à plus long terme indispensable pour réformer vraiment l'éducation. Les bailleurs de fonds doivent aussi s'efforcer d'accroître de manière substantielle le volume de leurs investissements. Comme l'a observé un participant, en dépit d'un afflux récent de contributions, le Fonds catalytique ne suffit toujours pas à satisfaire ne serait-ce que les besoins des trop rares pays habilités. De leur côté, les pays bénéficiaires doivent montrer un engagement plus ferme en faveur de l'éducation de base, et faire de l'EPT une priorité nationale en termes aussi bien d'effort financier que de planification. Les bailleurs de fonds ont également fait observer qu'en raison de l'accroissement de l'aide sous forme de soutien budgétaire direct, les pays bénéficiaires devront faire preuve de plus de transparence et adopter un schéma directeur de développement qui soit davantage axé sur les résultats. Finalement, les bailleurs de fonds ont invité les gouvernements des pays en développement à élargir la participation des partenaires de l'EPT

aux processus de prise de décision, et à renforcer la coopération interministérielle.

Le Groupe de haut niveau a également évoqué la nécessité de méthodes innovantes pour mobiliser davantage de ressources pour l'éducation. Les participants ont approuvé le projet pilote de Facilité de financement internationale et les suggestions de certains ministres visant à convertir les dettes en investissements et à renforcer les partenariats public-privé. Si certains se sont inquiétés du conflit d'intérêts que pourrait entraîner cette dernière proposition, le Groupe de haut niveau a estimé d'une façon générale que l'implication dûment régulée du secteur privé dans l'éducation constituait une importante source de financement et d'expertise. Le Groupe de haut niveau a également évoqué le potentiel des modalités de coopération triangulaire (les bailleurs de fonds fournissant à des pays en développement les fonds nécessaires pour qu'ils puissent faire profiter les PMA de leur expertise). Cette suggestion a été formulée dans le cadre plus général de la proposition du Groupe de haut niveau tendant à renforcer la coopération Sud-Sud et à encourager les pays en développement à confronter leurs meilleures pratiques en matière de mobilisation des ressources et leurs méthodes pour harmoniser les actions des bailleurs de fonds.

Le dernier thème abordé au cours de cette session était la nécessité de canaliser l'aide vers les pays qui en ont le plus besoin. Le Groupe de haut niveau s'est dit préoccupé par l'insuffisance des moyens mis à disposition des pays les plus fragiles ou pour lesquels les objectifs de l'EPT demeurent hors de portée. Les participants ont estimé que ces pays avaient besoin non seulement d'une aide financière mais aussi d'une assistance technique et analytique. Comme l'a proclamé le Groupe de haut niveau, aucun pays ne doit être laissé à la traîne du mouvement mondial en faveur de l'EPT.

6 Conclusion

Cinq ans après Dakar, il importait de dresser l'inventaire des acquis du mouvement mondial pour l'EPT. On peut déjà s'appuyer sur des bases solides - le Rapport mondial annuel de suivi sur l'EPT, l'IMOA, le Plan d'action global, l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles, entre autres projets phares - rien de tout cela n'existait il y a cinq ans. Au niveau des partenariats, nous pouvons faire état, entre autres, de l'engagement sans faille de la société civile, de la dynamique des neuf pays très peuplés et de l'expérience du Groupe de haut niveau lui-même. Mais au cours de la prochaine phase de l'EPT, il va falloir diversifier les approches - il ne suffira pas, pour atteindre les marginaux et les exclus, de reprendre les mêmes recettes ; il faudra de nouvelles approches et un travail d'équipe cohérent.

Cette réunion du Groupe de haut niveau abordait deux domaines majeurs dans lequel une telle démarche s'impose : l'alphabétisation et l'éducation des populations rurales. Le présent rapport montre clairement que de nouvelles initiatives, davantage d'énergie et d'imagination et une plus grande attention au contexte sont les conditions indispensables à la fois pour réaliser l'objectif de l'alphabétisation des adultes et pour permettre à tous les exclus du monde rural de bénéficier de l'EPT. Bien entendu, il ne suffit pas d'une réunion ou d'un communiqué pour espérer changer le cours des choses. Toutefois, les informations que fournissent le Rapport mondial de suivi sur l'EPT et les conclusions de notre réunion, résumées dans le Communiqué final, constituent une bonne base pour relever ces défis. Mais en dernier ressort, c'est à chacun des participants à cette réunion qu'il incombe de décider des mesures correspondant à sa situation particulière.

Cette année, le Groupe de haut niveau s'est particulièrement préoccupé de l'amélioration du travail d'équipe international en faveur de l'EPT - et ceci de deux façons. Premièrement, le rôle croissant de la coopération Sud-Sud a été reconnu et réaffirmé avec force - ce thème a d'ailleurs été repris ultérieurement par les pays de l'Initiative E-9 réunis à Monterrey (Mexique), du 13 au 15 février 2006. Les liens entre ces deux instances - le Groupe de haut niveau et la Réunion ministérielle de l'Initiative E-9 - constituent déjà en eux-mêmes des indications d'une synergie renforcée et d'une volonté commune. Deuxièmement, la discussion du Plan global d'action a mis en évidence le souhait d'un leadership plus affirmé de l'UNESCO ainsi que l'exigence d'une complémentarité et d'une cohésion renforcées des partenaires internationaux de l'EPT. Moyennant la coordination des actions dans chaque pays sous l'autorité du gouvernement, cette volonté de travailler ensemble portera ses fruits en permettant de focaliser davantage les efforts en faveur de l'EPT.

S'appuyant sur l'expérience des cinq dernières années, l'orientation positive et concrète de la cinquième réunion du Groupe de haut niveau permet de bien augurer de l'avenir. Ce type de dialogue demeure indispensable pour continuer à enregistrer des progrès dans la réalisation des objectifs de l'EPT - progrès dont témoignent le visage d'une fillette impatiente de retrouver l'école, la fierté d'une mère écrivant une lettre à sa famille, l'émerveillement d'un jeune garçon capable d'identifier les plantes de son environnement ou la détermination d'un père bien décidé, quel que soit le prix à payer, à permettre à tous ses enfants d'achever leur scolarité.

8 Appendices

I. Communiqué de la cinquième réunion du Groupe de haut niveau sur l'éducation pour tous

- 1. Nous, chefs d'État, ministres, chefs de Secrétariat et hauts fonctionnaires d'institutions multilatérales et bilatérales et responsables d'organisations non gouvernementales, avons tenu à Beijing, du 28 au 30 novembre 2005, à l'invitation du Directeur général de l'UNESCO, la cinquième Réunion du Groupe de haut niveau sur l'Éducation pour tous, ayant pour thème central l'alphabétisation et l'éducation des populations rurales. Nous remercions très chaleureusement nos hôtes chinois pour leur généreuse hospitalité et l'excellent soutien logistique de la réunion.*
- 2. La rencontre a grandement bénéficié des apports de la Réunion technique sur l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI), de la troisième Table ronde sur l'élimination du travail des enfants et de la consultation des partenaires de l'Initiative de mise en œuvre accélérée de l'EPT. Le Forum sino-africain des ministres de l'éducation a souligné l'importance de l'éducation dans le cadre d'un développement procédant des communautés locales et comme vecteur du respect de la diversité culturelle.*
- 3. Nous étions réunis à la fin d'une année importante pour le développement mondial. Le Sommet mondial des Nations Unies organisé en septembre 2005 avait été l'occasion pour les dirigeants du monde entier, comme y appelait notre communiqué de Brasilia de 2004, de souligner le rôle essentiel de l'éducation dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et de réaffirmer leur soutien à la mise en œuvre de l'Éducation pour tous.*
- 4. Il ressort clairement du Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2006 que de nouveaux progrès ont été réalisés vers les objectifs de 2015 : environ 70 pays ont augmenté la part des budgets nationaux consacrés à l'éducation, 20 millions d'enfants supplémentaires ont été scolarisés dans les régions de l'Afrique subsaharienne et de l'Asie du Sud et de l'Ouest, la coopération Sud-Sud est en plein essor et l'aide à l'éducation de base a plus que doublé entre 1999 et 2003.*
- 5. Cependant, l'objectif de la parité entre les sexes n'a pas été atteint. Cent millions d'enfants ne sont toujours pas scolarisés et plus de 771 millions d'adultes demeurent analphabètes - la majorité d'entre eux sont des femmes, vivant dans des zones rurales. De plus, les répercussions croissantes des catastrophes naturelles, des troubles civils, de la violence sociale,*
- du VIH/SIDA et des autres pandémies et l'aggravation de la pauvreté mettent en péril la capacité des États d'atteindre les objectifs de l'EPT. Les taux actuels d'accroissement des inscriptions des enfants à l'école doivent encore doubler en Asie du Sud et quadrupler en Afrique subsaharienne pour que soit atteint l'objectif consistant à assurer à tous les enfants, d'ici à 2015, une éducation complète de bonne qualité. L'éducation des enfants, notamment des filles, jointe à celle des mères, contribuera de façon significative à la réalisation des objectifs de l'EPT.*
- 6. Alors que la scolarisation se développe au niveau mondial, nous devons reconnaître les crises liées à la pénurie d'enseignants auxquelles font face les nations et nous employer à y remédier. On prévoit que 60 millions de nouveaux enseignants devront être recrutés et formés, en plus de ceux qui sont nécessaires pour combler les manques actuels, afin de mettre en œuvre avec succès les objectifs de l'EPT d'ici à 2015.*
- 7. Selon les estimations du Rapport mondial de suivi sur l'EPT, le déficit de financement continue de s'élever à au moins cinq milliards de dollars des États-Unis par an. De nouveaux engagements visant à accroître sensiblement l'aide au développement et les allègements de la dette doivent se concrétiser par des ressources supplémentaires pour l'éducation en général et l'EPT en particulier et ces ressources doivent être utilisées de façon efficace, conformément au Consensus de Monterrey et à la Déclaration de Paris.*
- 8. L'EPT ne pourra être pleinement couronnée de succès que lorsque les enfants et les adultes actuellement marginalisés achèveront des programmes complets d'enseignement scolaire et de préparation au travail, qu'ils pourront mettre à profit pour améliorer leurs vies. Ce résultat - qui suppose non seulement l'accès à l'apprentissage pour tous mais aussi sa réussite - est la finalité visée par les engagements qui suivent. Dans un esprit d'accord conjoint entre les pays en développement, les organismes donateurs, les organismes multilatéraux et la société civile, nous nous engageons à promouvoir l'intégration, l'équité et la qualité par des actions menées dans les trois domaines suivants : l'alphabétisation, l'éducation des populations rurales et la parité et l'égalité entre les sexes.*

Alphabétisation

9. Étant donné la priorité relativement faible accordée à l'alphabétisation des adultes dans les budgets nationaux et l'aide au développement, et le besoin permanent pour les écoles d'attirer et de retenir les enfants pour qu'ils puissent achever des cycles complets d'éducation de base, nous recommandons que les **gouvernements et les partenaires de l'EPT** :

- ▷ témoignent de leur engagement politique en intégrant l'alphabétisation dans les plans des secteurs éducatifs, en reconnaissance de l'importance fondamentale de l'exercice du droit à l'éducation ;
- ▷ accordent une plus haute priorité à l'alphabétisation dans la formulation des budgets éducatifs ;
- ▷ mettent en œuvre, en faveur de l'alphabétisation, une triple stratégie qui comprend :
 - une éducation de qualité pour tous ;
 - une forte expansion des programmes ciblés d'alphabétisation et d'éducation des adultes ainsi que d'éducation permanente, faisant appel à des stratégies adéquates d'apprentissage conçues pour les adultes et propres à améliorer la formation et les conditions de travail des facilitateurs ;
 - la création d'environnements alphabétisés durables.

10. Les **organismes de financement** sont encouragés à collaborer avec les gouvernements pour allouer aux programmes d'alphabétisation des ressources financières importantes et régulières et renforcer les capacités de sorte que ces programmes soient efficaces.

11. Nous saluons l'Initiative de l'UNESCO Savoir pour pouvoir (LIFE) qui est une nouvelle stratégie d'importance permettant de parvenir à l'alphabétisation pour tous dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation et appelons à une collaboration étroite à ce sujet.

L'éducation des populations rurales

12. Étant donné que la majorité des laissés-pour-compte et exclus de l'éducation vivent dans les zones rurales, l'éducation des populations rurales est vitale et urgente.

13. Nous recommandons que les **gouvernements et les partenaires de l'EPT** :

- ▷ investissent davantage pour atteindre et servir avec succès les plus pauvres, les minorités, les migrants, les travailleurs non organisés et les autres groupes désavantagés, par l'adoption des meilleures pratiques et de politiques qui leur soient bénéfiques ;
- ▷ conçoivent et mettent en œuvre des stratégies ciblées, une approche intersectorielle et des partenariats forts pour répondre à la diversité des situations et des besoins ;
- ▷ conçoivent et soutiennent de façon urgente des stratégies en vue de la mise en œuvre de programmes de formation et de mobilisation des enseignants, y compris dans le cadre de la stratégie de l'UNESCO pour la formation des maîtres en Afrique subsaharienne, afin de remédier à l'important déficit d'enseignants ; créent des stratégies et programmes novateurs là où le nombre d'enseignants est insuffisant ;
- ▷ promeuvent la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage, en prêtant une attention particulière aux stratégies visant à placer, soutenir et retenir des enseignants dûment qualifiés et formés dans les zones rurales, ainsi qu'à améliorer leurs conditions de travail ;
- ▷ mettent en œuvre des mesures innovantes - y compris en matière de réforme des programmes d'enseignement, d'éducation à distance, d'éducation non formelle et d'application des TIC - afin d'améliorer la pertinence de l'éducation en respectant la diversité des cultures et les langues locales, en reconnaissant les savoirs locaux et en adoptant des calendriers d'action flexibles.

Parité et égalité entre les sexes

14. Pour garantir que l'objectif de la parité entre les sexes en 2005, qui n'a pas été atteint dans 94 pays, se réalise sans plus tarder, nous recommandons que les **gouvernements et les partenaires de l'EPT** :

- ▷ mettent en œuvre des stratégies afin de stimuler la participation et l'alphabétisation des femmes. Ces stratégies incluront l'élimination de l'obstacle des coûts et le renforcement des écoles comme centres d'apprentissage, de soin et de protection sensibles à la problématique de la parité entre les sexes,

conformément aux recommandations de la Réunion technique sur l'UNGEI ;

- ▷ intensifient considérablement leurs efforts pour permettre aux filles d'aller à l'école et d'achever leur scolarité, en mettant en place des contenus éducatifs et des environnements scolaires tenant compte de cette problématique des écarts entre les sexes ;
- ▷ incluent dans tous les plans sectoriels des résultats et objectifs clairs en matière de parité et d'égalité des sexes ainsi que des lignes budgétaires pour financer des actions spécifiques en faveur des filles et des femmes (et, dans certains pays, des garçons et des hommes), y compris le renforcement des capacités.

Plan d'action conjoint

15. Nous souscrivons à la préparation du projet de Plan d'action conjoint pour atteindre les objectifs de l'EPT d'ici à 2015, que l'UNESCO a proposé et qu'elle devra continuer d'élaborer, en consultation étroite avec les principaux partenaires à l'échelle mondiale, afin de le soumettre au Conseil exécutif de l'UNESCO à sa session du printemps 2006. L'objet de ce Plan est de présenter une conception plus stratégique et cohérente de la réalisation des six objectifs de l'EPT. Le Plan devra fixer des objectifs, des cibles et un calendrier de mise en œuvre.
16. Nous recommandons que l'UNESCO invite les chefs des cinq institutions organisatrices de Jomtien et Dakar au plus tard à la mi-2006 pour discuter et, si possible, approuver le Plan.
17. Nous demandons à l'UNESCO et aux autres partenaires de l'EPT d'encourager et appuyer au niveau régional la coopération, l'apprentissage mutuel et les échanges Sud-Sud, y compris par le renforcement du réseau E-9 et d'autres groupements à cette fin. Ceci inclura une coopération triangulaire.
18. Nous encourageons l'UNESCO à renforcer sa capacité de jouer le rôle de coordonnateur du processus de l'EPT au niveau international et d'offrir des soutiens stratégiques aux échelons national et régional.

Ressources financières et renforcement des capacités

19. Les engagements pris par la communauté des donateurs, estimés par l'OCDE à environ 50 milliards

de dollars des États-Unis par an d'ici à 2010, y compris l'annonce faite par le G-8 et par le Comité du développement de la Banque mondiale d'alléger la dette plus rapidement et davantage, devraient avoir des retombées très positives pour l'éducation. Nous demandons instamment que ces promesses se transforment en ressources réelles et que l'éducation reçoive, dans le cadre des stratégies nationales de développement et de lutte contre la pauvreté, le degré élevé de priorité qu'elle mérite. Nous reconnaissons que tous les enfants d'âge scolaire devront être scolarisés d'ici à 2008 si nous voulons atteindre l'objectif de l'éducation primaire universelle d'ici à 2015. Nous recommandons que :

- ▷ les pays augmentent la proportion des budgets nationaux allouée à l'éducation de base afin qu'elle soit à la mesure de l'ampleur et de l'importance du défi que représente l'EPT, tel qu'exprimé dans les plans nationaux d'éducation ;
- ▷ les pays et partenaires de l'EPT, dans le cadre de ces budgets accrus, élèvent sensiblement le pourcentage consacré à l'alphabétisation des adultes et à l'éducation permanente. Le Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2006 estime qu'il faudra 2,5 milliards de dollars des États-Unis par an pour réaliser des progrès significatifs vers l'accomplissement de l'objectif de l'EPT en matière d'alphabétisation ;
- ▷ les pays œuvrent avec les partenaires de l'EPT à l'élimination progressive des obstacles constitués par les frais de scolarité officiels et officieux pour que tous les enfants, notamment les filles, soient en mesure de suivre jusqu'au bout un cycle scolaire primaire d'ici à 2015. Ils devraient également accorder des incitations appropriées aux familles les plus pauvres, telles que des bourses scolaires afin de subvenir à l'éducation de leurs enfants ;
- ▷ les partenaires de l'Initiative de mise en œuvre accélérée (IMOA) et de l'EPT apportent un soutien immédiat et de long terme aux gouvernements des pays en développement qui prendraient ces initiatives hardies, afin qu'ils puissent améliorer leur capacité à maintenir des services de qualité tout en absorbant l'impact d'un accroissement de la scolarisation ;
- ▷ les donateurs comblent le déficit des financements extérieurs de l'EPT en faisant tous leurs efforts pour doubler les montants actuels de l'aide publique au

développement de l'éducation et, en conformité avec les besoins identifiés dans le Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2006, accordent une plus grande priorité à l'éducation de base. De même, conformément aux recommandations du Rapport mondial, un accent particulier devrait être mis sur les besoins éducatifs en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud ;

- ▷ l'IMOA voie son rôle élargi, afin de servir de moyen de mobiliser des fonds supplémentaires et de l'assistance technique et de tenir lieu d'instance de coordination des donateurs et de dialogue sur les politiques. Pour tous les pays à faibles revenus, y compris les États fragiles, les fonds seront répartis en fonction des priorités nationales énoncées dans les plans du secteur de l'éducation et alignées sur des cadres de financement public solides ;
- ▷ les partenaires de l'EPT explorent, afin de mobiliser des ressources pour l'EPT, les possibilités offertes par les mécanismes de financement nouveaux et innovants qui pourraient être adoptés, par exemple une Facilité internationale de financement, une taxe de solidarité sur les transports aériens et la conversion de dettes en investissements ;
- ▷ l'aide soit rendue plus efficace dans le secteur de l'éducation, en accord avec les principes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement : appropriation, harmonisation, alignement, résultats et reddition mutuelle de comptes, l'IMOA servant de mécanisme d'encouragement de bonnes pratiques, et les donateurs faisant en sorte d'harmoniser leurs procédures administratives et budgétaires, dans le but d'assurer une mise en œuvre efficace des plans nationaux et une réduction des charges pour les pays partenaires ;
- ▷ les partenaires de l'EPT veillent à ce qu'une attention appropriée soit accordée au renforcement de la capacité des pays à suivre et évaluer les progrès de l'EPT, y compris dans le domaine de la collecte et de l'utilisation de données affinées, ventilées de manière à cerner les réalités au niveau sous-national pour servir de base à la formulation des politiques et à la mise en évidence des bonnes pratiques aux échelons national et régional.

20. Nous reconnaissons que le travail des enfants est un obstacle majeur à la réalisation de l'EPT. Nous saluons la création de l'Équipe spéciale mondiale sur le travail des enfants et l'éducation, nouvelle mesure visant à

permettre aux enfants de cesser de travailler et de bénéficier d'une éducation de qualité. Nous entérinons la fonction de promotion, de coordination et de recherche qu'elle se propose de jouer dans ce domaine.

21. Nous recommandons que les organisations et réseaux de la société civile renforcent leur participation à la planification, la mise en œuvre, l'évaluation et la promotion des objectifs de l'EPT, dans le cadre des stratégies nationales pour l'EPT, en travaillant en coordination avec les gouvernements.
22. Nous demandons à l'UNESCO et aux autres partenaires de l'EPT de soutenir davantage les pays dans les tâches de planification et de suivi, notamment s'agissant de sélectionner les méthodes les plus efficaces pour maximiser les résultats.
23. Enfin, nous nous engageons à user de notre énergie, de nos ressources et de notre influence, individuelles et collectives, pour honorer ces engagements avec le sens de l'urgence qu'exigent les défis persistants de l'EPT. En tant que partenaires de l'EPT, nous intensifierons notre action, en sachant que 2005 est une année clé pour la communauté internationale, et nous nous déclarons résolus à déployer le surcroît d'efforts nécessaire pour atteindre les objectifs de l'EPT en 2015.
24. Nous recommandons que les organismes de financement et les partenaires gouvernementaux informent l'UNESCO, d'ici la fin du mois de mars 2006, de nos engagements financiers pour atteindre les objectifs de l'EPT.

La marche à suivre

25. Nous demandons que, dans son examen des progrès réalisés au niveau mondial, le Rapport mondial de suivi sur l'EPT de 2008 s'intéresse de près aux résultats obtenus par les pays qui sont actuellement mal partis pour atteindre les objectifs d'EPT et les Objectifs du Millénaire pour le développement - en particulier, mais pas uniquement, en ce qui concerne l'égalité entre les sexes, l'enseignement primaire universel et l'alphabétisation -, le niveau et la forme de l'aide à l'éducation de base dans les pays qui en ont le plus besoin, les politiques mises en œuvre dans les pays qui progressent le plus rapidement dans la réalisation des objectifs de 2015 et le suivi des progrès dans la tenue des engagements pris par les donateurs.

26. *Au cours de l'année 2006, les partenaires de l'EPT assureront une visibilité aux recommandations de ce communiqué lors du Sommet sur l'éducation et la culture de l'Union africaine prévu en janvier, de la Réunion des ministres de l'éducation du Groupe E-9 des pays à forte population, prévue au Mexique en février, de la session de printemps du Conseil exécutif de l'UNESCO, des réunions de printemps du Comité du développement de la Banque mondiale et du FMI, et d'autres forums.*
27. *Étant donné le large écho qui sera sans doute donné à l'EPT lors du Sommet du G-8 dans la Fédération de Russie en juin 2006, les partenaires de l'EPT devront saisir cette occasion d'exhorter les membres du G-8 à mettre en œuvre leurs engagements en vue d'augmenter l'aide au développement et d'accélérer l'allègement de la dette.*

Prochaine réunion

28. *Nous acceptons volontiers l'offre du Gouvernement de l'Égypte d'accueillir la prochaine réunion du Groupe de haut niveau sur l'Éducation pour tous, du 14 au 16 novembre 2006, sur le thème du développement et de l'éducation de la petite enfance.*

II. Allocution du Directeur général de l'UNESCO

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux de vous accueillir à la cinquième réunion du Groupe de haut niveau sur l'éducation pour tous (EPT) et ravi de me retrouver avec vous à Beijing.

Je voudrais adresser mes plus sincères remerciements à nos hôtes chinois, pour leur accueil chaleureux et leur excellente coopération dans l'organisation du présent événement. Ma profonde gratitude va au Premier Ministre de la République populaire de Chine, M. Wen Jiabao, pour sa présence ici, à l'ouverture de cette réunion, ainsi que pour sa stimulante allocution liminaire. Savoir que son gouvernement est fermement déterminé à mener une action vigoureuse pour atteindre les six objectifs de l'EPT et à soutenir en outre les autres pays en développement dans leurs efforts en ce sens est extrêmement encourageant.

Je tiens aussi à remercier tout particulièrement le coprésident de cette réunion, le Ministre de l'éducation, M. Zhou Ji, avec qui ce fut un plaisir de collaborer.

Nous sommes très honorés de la présence à nos côtés du Président de la Mongolie, M. Nambaryn Enkhbaya, de Son Altesse royale la princesse Maha Chakri Sirindhorn de Thaïlande, et du Vice-Président de la République démocratique du Congo, M. Arthur Zahidi N'Goma. J'attends avec beaucoup d'intérêt les réflexions qu'ils voudront bien nous faire partager aujourd'hui.

Mesdames et Messieurs,

Nous nous rencontrons à un moment clé, dont l'importance tient, selon moi, à trois raisons essentielles.

En premier lieu, cette année a connu une série d'événements internationaux qui auront tous un impact sur notre travail. Les pays du G-8, qui se sont rencontrés à Gleneagles (Royaume-Uni) en juillet, ont promis d'augmenter l'aide au développement d'un montant qui devrait atteindre 50 milliards de dollars par an en 2010. Ce sera l'augmentation la plus importante depuis les années 1960.

En tant que partenaires clés du mouvement global de l'EPT, ces décisions nous placent devant une double responsabilité : d'une part, nous devons être attentifs à ce que les promesses se concrétisent ; d'autre part, nous devons travailler dur et sans relâche pour faire en sorte que des ressources supplémentaires encore plus importantes soient allouées à l'éducation en général et

l'éducation de base en particulier. Nos délibérations de cette semaine doivent déboucher sur une véritable prise à bras-le-corps de nos responsabilités à cet égard.

En septembre de cette année, les dirigeants du monde se sont réunis à New York pour passer en revue les progrès réalisés par rapport aux Objectifs du Millénaire pour le développement et les cibles qui s'y rattachent. Soulignant dans leurs conclusions l'importance décisive de l'éducation pour la réalisation de l'ensemble des objectifs de développement, ils ont accordé une place spéciale à l'EPT et à son rôle central à cet égard. Pour la première fois, les dirigeants du monde ont réaffirmé collectivement le Cadre d'action de Dakar et ont reconnu - je me réjouis naturellement de le relever - le rôle de l'UNESCO dans la promotion de l'EPT en tant qu'instrument d'élimination de la pauvreté.

En octobre, plus de cent ministres de l'éducation, dont beaucoup sont parmi nous aujourd'hui, ont participé à la table ronde ministérielle sur l'EPT qui s'est tenue durant la Conférence générale de l'UNESCO, qui avait elle-même l'EPT pour thème central. Le communiqué final de la table ronde constitue une base solide sur laquelle fonder nos discussions de cette semaine, en insistant notamment sur la notion de réciprocité entre les engagements pris par les pays en développement concernant l'action à mener et les engagements de financement de la part des pays donateurs. Il nous faut progresser dans cette direction dans les jours qui viennent.

Deuxième raison qui fait de 2005 une année charnière : il y a aujourd'hui cinq ans que nous avons adopté, à Dakar, les six objectifs de l'EPT. Nous pouvons nous réjouir d'un certain nombre de progrès significatifs. Ainsi que le Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2006 le montre clairement, les filles n'ont jamais été autant scolarisées, des progrès spectaculaires ayant notamment permis d'améliorer certaines des situations les plus difficiles, comme celles des pays à faible revenu de l'Afrique subsaharienne et de l'Asie du Sud et de l'Ouest. Les dépenses nationales consacrées à l'éducation de base ainsi que l'aide extérieure à l'EPT ont augmenté. En tout, ce sont 20 millions de nouveaux élèves qui ont rejoint les bancs de l'école dans chacune des régions que je viens de mentionner.

Troisième raison enfin : l'énormité des défis qu'il nous faut encore relever. Nous sommes aujourd'hui au tiers du chemin à parcourir jusqu'en 2015 - il nous reste dix ans. Il ressort clairement du Rapport mondial de suivi qu'en ce qui concerne l'alphabétisation des adultes, nous n'avons pas été à la hauteur de la tâche. Nous ne

pouvons tolérer que 18 % des adultes dans le monde n'aient pas accès à la communication écrite et se trouvent de ce fait exclus d'une participation active à des aspects importants de la vie de leur société. Il est clair également que la qualité de l'éducation de base reste médiocre et ne conduira pas à des résultats d'apprentissage significatifs en l'absence d'une reprise en main vigoureuse.

Avant tout, cette année 2005 est celle d'un échec collectif dont nous ne sommes que trop conscients : nous ne sommes pas parvenus à réaliser la parité entre les sexes dans le primaire et le secondaire. En fait, à moins que les tendances actuelles ne s'infléchissent, cet objectif pourrait ne pas même être atteint en 2015 dans 86 pays ! Ce constat d'échec doit nous inciter à nous reprendre et à avoir cet objectif constamment à l'esprit, non seulement ici, mais au jour le jour, lorsque nous fixons des priorités en matière d'éducation et allouons des ressources en conséquence.

Mesdames et Messieurs,

Avec pour toile de fond ces événements et facteurs importants, nous concentrerons notre discussion sur un certain nombre de questions centrales. À partir des chiffres et des analyses du dernier Rapport mondial de suivi, nous réfléchirons à la façon de répondre plus efficacement aux besoins en matière d'alphabétisation et de nous repositionner par rapport à l'objectif de parité des genres. En ce qui concerne l'analphabétisme, j'ai à plusieurs reprises exhorté les partenaires de l'EPT et les gouvernements à consacrer de plus grands efforts à l'objectif d'alphabétisation, et je renouvelle cet appel.

Les populations rurales sont parmi celles qui restent en marge du mouvement général en faveur de l'EPT. Les systèmes scolaires existants ne répondent pas toujours à leurs besoins ; reproduire à plus grande échelle ce qui existe déjà n'est donc pas la solution ; il nous faut faire preuve d'innovation et changer notre approche. Nos discussions doivent nous amener à revoir en profondeur les politiques et les stratégies à mettre en œuvre pour atteindre les exclus, en particulier dans les des régions rurales.

J'attends beaucoup de la contribution du Groupe de haut niveau à l'élaboration du Plan d'action conjoint pour l'EPT. L'adhésion commune à ses principaux axes d'action conjointe nous permettra de mieux soutenir concrètement sur le terrain les efforts des pays en faveur de l'EPT.

Nous consacrerons un certain temps - ô combien nécessaire - à la question de la mobilisation des ressources, notamment au rôle de l'Initiative de mise en œuvre accélérée (IMOA) de l'EPT, qui a fait l'objet d'une mention spéciale dans les conclusions du Sommet mondial, en septembre. Comme je l'ai dit, 2005 pourrait représenter un tournant dans l'allocation de ressources supplémentaires au développement. Comment générer de nouvelles ressources pour l'éducation, en particulier l'éducation de base, aux niveaux tant national qu'international, comment les utiliser de manière plus efficace et harmoniser les approches, tout cela dans le cadre d'un leadership national clair et dynamique - telles sont quelques-unes des questions que nous devons nous poser.

Pendant les deux prochaines années, l'UNESCO, en collaboration avec ses partenaires de l'EPT et l'équipe du Rapport mondial de suivi, travaillera à la préparation d'un examen à mi parcours complet des progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de l'EPT en 2007-2008. L'UNESCO met actuellement au point un plan de travail pour coordonner ce bilan exhaustif à mi parcours.

La réunion du Groupe de haut niveau se situe donc à un moment critique. Nos discussions de ces deux prochaines journées, et le communiqué qui en résultera, seront déterminants pour d'autres événements, prévus en 2006 : le Sommet de l'Union africaine, dont le thème principal sera l'éducation et la culture ; la réunion des ministres de l'éducation du groupe E-9 des pays à forte population, au Mexique, en février ; la session du printemps du Conseil exécutif de l'UNESCO ; et la réunion Banque mondiale-Comité du développement du FMI du printemps.

En conclusion, permettez-moi de répéter ce sur quoi j'ai insisté tout à l'heure : il ne nous reste que dix ans d'ici à 2015. Tous ensemble, continuons à susciter une volonté politique et une dynamique accrues en faveur de l'EPT, non seulement dans le cadre de rencontres comme celles que j'ai évoquées, mais aussi par le biais d'autres manifestations où le message de l'EPT doit être entendu. Construisons sur la base concrète et solide des résultats d'ores et déjà visibles, et décidons ensemble que le défi qu'il nous faut relever, s'il est certes impressionnant, n'est pas insurmontable. N'oublions jamais que les chances de millions d'adultes et d'enfants de mener une vie digne de ce nom dépendent dans une large mesure de la façon dont nous y répondrons.

Je vous remercie.

III. Liste des participants

1. Chefs d'État et de gouvernement et orateurs principaux

RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

■ S. E. M. Wen Jiabao
Premier Ministre
République démocratique du Congo
S. E. M. Arthur Zahidi N'Goma
Vice-Président
Tél. : +243 99 52 374
E-mail : kampempe@yahoo.fr
Attn : Délégation permanente
de la République démocratique du Congo
auprès de l'UNESCO
Maison de l'UNESCO
1, rue Miollis 75732
Paris Cedex 15 - France
Tél. : +33 1 45 68 34 23
Fax : +33 1 42 89 80 09
Tél. : +243 77 77 199 (Chargée de mission)

MONGOLIE

■ S. E. M. Nambaryn Enkhbayar
Président
State House
Oulan-Bator - 12
Attn: Délégation permanente de Mongolie
5, Avenue Robert-Schumann
92100 Boulogne-Billancourt - France

THAÏLANDE

■ S. A. R. la Princesse de Thaïlande
Ambassadrice de bonne volonté de
l'UNESCO
Bangkok, Thaïlande
Attn: Délégation permanente de la
Thaïlande
Maison de l'UNESCO
1, rue Miollis 75732, Paris Cedex 15 -
France
Tél. : +33 1 45 68 31 22 / 23
Fax : +33 1 45 68 31 24

2. Ministres

MINISTRES DE L'ÉDUCATION BANGLADESH

■ S. E. M. Osman Farruk
Ministre de l'éducation, Ministère de
l'éducation
Dhaka - Bangladesh
Tél. : +8802 7161395 / +8322722
Fax : +8802 7163322
E-mail : moe1@bdoom.com

Accompagné par :

■ M^{me} Fatima Rabab
Ministre, Ambassade du Bangladesh
E-mail : rababfa@yahoo.com

■ M. A. K. M. Shamsuddin
Secrétaire
Ministère de l'éducation primaire et de
l'éducation de masse
E-mail : scymopme@bdcom.com

BRÉSIL

■ M. Ricardo Henriques
Vice-Ministre de l'éducation
Ministerio da Educação
Esplanada dos Ministérios, Bloco "L", sala
824
Brasilia, DF. - cep: 70047-900
Tél. : +55 6121 048432 ; Fax : +556 141
09670
E-mail : ricardohenriques@mec.gov.br

Accompagné par :

■ M. Alessandro Candeas
Chef du Bureau des affaires
internationales, MdE
E-mail : alessandro.candeas@mec.gov.br

■ M^{me} Claudia Maria Paes de Carvalho
Baena Soares
Chef adjoint de l'Unité des affaires
internationales, MdE
E-mail : claudiasoares@mec.gov.br

CAMBODGE

■ S. E. M. Im Sethy
Secrétaire d'État
Ministère de l'éducation, de la jeunesse et
des sports (MEJS)
No 80 Norodom Blvd., Phnom Penh
Tél. : +23 217 253 ; Fax : +23 212 512
E-mail : iec@everyday.com.kh

Accompagné par :

■ S. E. Dr Nath Bunroeun
Sous-Secrétaire d'État, MEJS
M. Sam Sereyrath
Directeur de la planification , MEJS
M. Om Sethy
Directeur du Département de
l'information et des affaires de l'ANASE,
MEJS

■ M^{me} Hang Pheary
Département de la recherche
pédagogique, MEJS

RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

■ S. E. M. Zhou Ji
Ministre de l'éducation
Commission nationale de la République
populaire de Chine
37, Damucanghutong, Xidan
Beijing 100816
Tél. : +86 10 609 68 44 / +86 10 609 66 49
Fax : +86 10 601 79 12

Accompagné par :

■ M. Zhang Xinsheng
Vice-Ministre, MdE

■ M^{me} Chen Xiaoya
Vice-Ministre, MdE

■ M. Mu Yangchun
Directeur général
Bureau de l'administration générale, MdE

■ M. Wu Guokai
Vice-Directeur général
Bureau de l'administration générale, MdE

■ M. Du Kewei
Directeur de division
Bureau de l'administration générale, MdE

■ M. Sun Xiaobing
Directeur général
Département des politiques et de la
législation sur l'éducation , MdE

■ M. Han Jin
Directeur général
Directeur de division
Département de la planification
de l'éducation, MdE

■ M. Lin Zhihua
Directeur de la Division des statistiques
Département de la planification de
l'éducation, MdE

■ M. Chen Weiguang
Vice-Directeur général
Département des finances, MdE

■ M. Jiang Peimin
Directeur général
Département de l'éducation de base, MdE

■ M. Yang Jin
Vice-Directeur général
Département de l'éducation de base, MdE

■ M. Zheng Fuzhi
Directeur général
Bureau de l'inspection, MdE

■ M^{me} Cheng Jinhui
Directeur de division
Bureau de l'inspection, MdE

■ M. Zhou Mansheng
Vice-Directeur général
Centre national de recherche
pour le développement de l'éducation,
MdE

■ M. Chen Jianjun
Vice-Directeur général
Département de la coopération et des
échanges internationaux, MdE

■ M. Liu Baoli
Vice-Directeur général
Département de la coopération et des échanges internationaux, MdE

■ M. Xue Yanqing
Directeur de division (Affaires asiatiques et africaines)
Département de la coopération et des échanges internationaux, MdE

■ M^{me} Jing Wei
Spécialiste de programme et Interprète
Département de la coopération et des échanges internationaux, MdE

■ S. E. M. Zhang Xuezhong
Ambassadeur, Délégué permanent de la Chine auprès de l'UNESCO
E-mail : dl.chine1@unesco.org

■ M. Tian Xiaogang
Secrétaire général
Commission nationale de la République populaire de Chine pour l'UNESCO (Com. nat.)
E-mail : natcomcn@public3.bta.net.cn

■ M. Du Yue
Secrétaire général adjoint (Com.nat.)
M^{me} Dong Jianhong
Directeur, Division de l'éducation (Com. nat.)

■ M. Wang Yibing
Conseiller en éducation (Com.nat.)

■ M. Zhou Nanzhao
Directeur, Centre international de recherche sur l'éducation, la formation et l'hébergement en milieu rural (Com.nat.)

■ M. Xie Weihe
Vice-Président, Université de Qinghua (Com.nat.)

■ M. Dong Qi
Vice-Président
Université de Beijing (Com.nat.)

■ M. Zhou Wei
Académie des sciences de l'éducation de Shanghai (Com.nat.)

■ M. Wang Dinghua
Spécialiste de l'éducation de base et de l'alphabétisation (Com.nat.)

CUBA

■ S. E. M. Luis Ignacio Gómez Gutiérrez
Ministre de l'éducation
Calle 17 Esq, O Vedado Ciudad de la Habana
Tél. : +53 7 552 930 ; Fax : +53 7 552930
E-mail : despacho@mined.rimed.eu

Accompagné par :

■ M. Luis E. Rodriguez
Conseiller du ministre, MdE

ÉGYPTE

■ S. E. M. Ahmed Gamal El-din Moussa
Ministre de l'éducation, Ministère de l'éducation
Silver Tower, 12 Waked Street Z
Code 836 Cairo
Tél. : +202 578 7644 ; Fax : +202 796 2952

Accompagné par :

■ M. Ibrahim S. Shehata
Conseiller technique, MdE

■ M. Mohamed Salah
Bureau technique du ministre, MdE

■ M. Amany S. El-Boghdady
Consultant, MdE

GUYANA

■ S. E. M. Henry Jeffrey
Ministre de l'éducation
26 Brickdam, Georgetown
Tél. : +592 226 3094
Fax : +592 225 5570 or +592 225 5067
E-mail : hjeffrey@moe.gov.gy / hb945@hotmail.com

Accompagné par :

■ M^{me} Deborah Jack
Coordinatrice de l'EPT-IMOA au Guyana, MdE

INDE

■ S. E. Dr. B. L. Mungekar
Membre de la Commission de planification de l'éducation
Ministre d'État
Sansad Marg, New Delhi 110001
Tél. : +91 11 23096767
Fax : +91 11 23096622
E-mail : blmungekar@yahoo.com

Accompagné par :

■ S. E. M^{me} Bhaswati Mukherjee
Déléguée permanente de l'Inde auprès de l'UNESCO
E-mail : dl.india1@unesco.org

■ M^{me} Anuradha Gupta
Secrétaire, Ministère du développement des ressources humaines

■ M. Mohan Kumar
Directeur, Direction de l'éducation des adultes
Ministère du développement des ressources humaines

■ M. Sanjay Verma
Conseiller (IC)
Ambassade de l'Inde à Beijing - Chine

■ M. Sujit Ghosh
Deuxième Secrétaire
Ambassade de l'Inde à Beijing - Chine

INDONÉSIE

■ S. E. M. Bambang Sudibyo
Ministre de l'éducation nationale
Ministère de l'éducation nationale (MEN)
Jalan Jenderal Sudirman Pintu 1, Senayan Jakarta

Accompagné par :

■ M. Fasli Jalal
Directeur général pour l'amélioration de la qualité des professeurs et du personnel enseignant, MEN

■ M. Ace Suryadi
Directeur général pour l'éducation non formelle, MEN

■ M. Ir. Gatot Hari Priowirjanto
Chef du Bureau de la planification et de la coopération internationale, MEN

■ M. I. Dewa Gde Oka Wiwaha
Chef du Bureau des affaires courantes, MEN

■ M. Joko Nugroho
Assistant
Bureau de la planification et de la coopération internationale, MEN

■ M. Joko Pratomo
Assistant technique
Bureau de la planification et de la coopération internationale, MEN

KENYA

■ M. George I. Godia
Secrétaire d'État à l'éducation
Ministère de l'éducation, de la science et de la technologie (MEST)
P.O. Box 30040, 00100 Nairobi
Tél. : +254 20 318518 ; Fax : + 25420 34 18 75
E-mail : godiaes@yahoo.com/ es@education.go.ke

Accompagné par :

■ M. David Siele
Directeur de l'enseignement supérieur, MEST
E-mail : sieledav@yahoo.com

■ M^{me} Mary Njoroge
Directrice de l'éducation de base, MEST
E-mail : mwnjoroge@hotmail.com

MALI

■ M. Barthélemy Togo
Secrétaire général du Ministère de l'éducation
Ministère de l'éducation nationale
B. P. 119 Bamako
Tél. : +223 223 37 67 ; Fax : +223 223 37 67

Accompagné par :

■ M. A. G. Sidalamine Zeidan
Premier conseiller
Ambassade du Mali à Beijing

MEXIQUE

■ S. E. M. Reyes Tamez Guerra
Secrétaire d'État à l'éducation publique
C/o Comisión Mexicana de Cooperación con la UNESCO (CONALMEX)
Donceles No. 100, 2° piso
06020 Centro Histórico, México D.F.
Tél. : +52 55 53 29 6940
Fax : +52 55 53 29 6943

Accompagné par :

■ M^{me} Isabel Farha
Directrice des affaires multilatérales,
Ministère de l'éducation publique
E-mail : ifarha@sep.gob.mx

■ M. Ramon de la Peña
Président, Consejo Nacional de educación para la vida y el trabajo
E-mail : rdelapena@inea.gob.mx

■ M. Jose Maria Fraustro
Consejo Nacional de educación para la vida y el trabajo

MONGOLIE

■ S. E. M. Punstag Tsagaan
Ministre de l'éducation, de la culture et de la science (MECS)
Government Bldg III, Baga - Toiruu - 44 Ulaanbaatar
Tél. : +976 51 262480 ; Fax : +976 11 323158
E-mail : tsagaan@mecs.pmis.gov.mn

Accompagné par :

■ M. Norov Urtnasan
Secrétaire général de la Commission nationale de la Mongolie pour l'UNESCO
E-mail : mon.unesco@mongol.net

■ M. Davaasuren Tserenpil
Directeur des services financiers, MECS
E-mail : Davaasuren@mecs.pmis.gov.mn

■ M. Batbold Gombosuren
Chef de la Division de l'éducation générale, MECS
E-mail : batbold@mecs.pmis.gov.mn

■ M. Bayar Dugersuren
Chef de la Division de l'enseignement supérieur, MECS
E-mail : bayar@mecs.pmis.gov.mn

■ M^{me} D. Erdenechimeg
Fonctionnaire principale, MECS
E-mail : erdene@mecs.pmis.gov.mn

■ M^{me} Munkhjin Bayan Jargal
Fonctionnaire, Division de la coopération internationale, MECS
E-mail : Munkhjin@mecs.pmis.gov.mn

MOZAMBIQUE

■ S. E. M. Aires Bonifácio Ali
Ministre de l'éducation et de la culture
Av. 24 de Julho 167, Caixa Postal 34, Maputo
Tél. : +258 1 490 998 ; Fax : +258 1 490 979
E-mail : GabMinistro@mined.gov.mz

Accompagné par :

■ M. Luis Cezerilo
Conseiller du Ministre
Ministère de l'éducation et de la culture
E-mail : cezerilo@mec.gov.mz
M^{me} Cristina Daniel Matere Tomo
Directrice nationale de l'éducation de base
Ministère de l'éducation et de la culture
M. Filipe José Couto
Recteur de l'Université catholique du Mozambique
Tél. : +258 23 313077 ; Fax : +258 23 311520
E-mail : fjcouto@teledata.mz
M^{me} Elia Bila
Directrice adjointe de l'Institut des langues
E-mail : d-pedagogogica@tvcabo.co.mz

NIGÉRIA

■ S. E. M^{me} Chinwa Nora Obaji
Ministre de l'éducation
Ministère fédéral de l'éducation, Secrétariat fédéral
Shagari Way, P.M.B. 146, Abuja - Nigeria
Tél. : +234 952 32800 ; Fax : +234 952 37839

Accompagnée par :

■ M^{me} Mariam Y. Katagum
Secrétaire générale
Commission nationale nigériane pour l'UNESCO
E-mail : natcomunesco@nigeriafirst.org

■ M. Ahmed Oyinlola
Secrétaire exécutif
Commission nationale pour l'alphabétisation de masse, l'éducation des adultes et l'éducation non formelle

■ Mall. Mustapha Jaji
Secrétaire exécutif
Fonds-en-dépôt pour l'éducation

■ M^{me} Uche Amadi
Conseillère spéciale auprès du Ministre,
Ministère fédéral de l'éducation

■ M^{me} Bridget O. Momah
Directrice adjointe, EPT
Ministère fédéral de l'éducation
E-mail : EPT@nigeriafirst.org

■ S. E. M. Michael Omolewa
Ambassadeur
Délégué permanent du Nigéria auprès de l'UNESCO
E-mail : dl.nigeria@unesco.org

■ M^{me} Fatima Othman
Conseillère principale
Délégation permanente du Nigéria auprès de l'UNESCO
E-mail : dl.nigeria@unesco.org

■ M^{me} Heather R. Akanni
Secrétaire principale
Délégation permanente du Nigéria auprès de l'UNESCO
E-mail : dl.nigeria@unesco.org

■ M. A. Modibbo Mohammed
Directeur, Institut national des enseignants

OMAN

■ S. E. M. Yahya Bin Saud Al Sulaimi
Ministre de l'éducation
P.O. Box 3, Code 112
Muscat
Tél. : +968.24 78.36.66 / 968.24 78.32.22
Fax : +968.24 78.55.50

Accompagné par :

■ M. Saïd Bin Salim Al Kitani
Secrétaire général de la Commission nationale
Directeur de Cabinet p.i. du Ministre
Ministère de l'éducation

■ M. Sultan Bin Seif Al Salami
Coordonnateur du Cabinet ministériel
Ministère de l'éducation

■ S. E. M. Musa bin Jaafar bin Hassan
Ambassadeur, Délégué permanent d'Oman auprès de l'UNESCO
E-mail : m.j.bin-hassan@unesco.org

PAKISTAN

■ S. E. M. Javed Ashraf Qazi
Ministre de l'éducation
Pak Sectt, Block "D", Islamabad 44000
- Pakistan
Tél. : +92 51 9212020 ; Fax : +92.51 925 75 19

Accompagné par :

■ M. T. M. Qureshi
Conseiller adjoint à l'éducation
Ministère de l'éducation, Secteur des
politiques et de la planification
Col. Khalid Hussain
Conseiller adjoint à l'éducation
Cabinet du Ministre de l'éducation

QATAR

■ S. E. M^{me} Sheika Al-Mahmoud
Ministre de l'éducation et de la formation
B.P. 80, Doha
Tél. : +974 49 33 111 ; Fax : +974 49 30 337

Accompagnée par :

■ S. E. M. Abdulla Abdul Rahman Al-
Moftah Ambassadeur du Qatar à Beijing
M. Issa Al-Ma'adid
Directeur de Cabinet du Ministre de
l'éducation

■ S. E. M. Ali Zainal
Délégué permanent du Qatar
auprès de l'UNESCO
E-mail : dl.qatar@unesco.org

■ M. Jaafar Karar Ahmad
Conseiller politique, Ambassade du Qatar
à Beijing

■ M. Hamda Al-Sulaiti
Directeur du Département des relations
culturelles

■ M. Al-Abdallah Abdullatif
Coordonnateur national des Écoles
associées

■ M^{me} Al Hamadi Miriam
Conseil supérieur de l'éducation

■ M. Salah Srour
Chef de Division à la Commission
nationale du Qatar pour l'UNESCO
E-mail : Natcom@Qatar.net.qa

FÉDÉRATION DE RUSSIE

■ M. Svinarenko Andrey
Vice-Ministre de l'éducation et de la
science
Ministère de l'éducation, Moscow
Tverskaya Str.,11 - Moscou 125993
Tél. : +7 095 6292425
Fax : +7 095 244 24 75

Accompagné par :

■ M^{me} Gaverdovskaya Ksenia
Attachée à la Commission de la Fédération
de Russie pour l'UNESCO
Ministère des affaires étrangères, Moscou
Russie

■ M^{me} Leila Lazgieva
Chef de Division, Ministère de l'éducation
et de la science
E-mail : lazgieva@mon.gov.ru

■ M. Ruslam Golubovskiy
Deuxième Secrétaire
Ministère des affaires étrangères, Moscou
Russie

SAMOA

■ S. E. M^{me} Fiamë Naomi Matā'afa
Ministre de l'éducation, des sports
et de la culture
P.O. Box 1186, Apia
Tél. : +685 22 971 ; Fax : +685 22 955
E-mail : fiamë@nus.edu.ws

Accompagnée par :

■ M^{me} Esera Tupae
Directrice générale - Éducation, sports et
culture
E-mail : samoamesc@lesamoa.net

SÉNÉGAL

■ S. E. M. Moustapha Sourang
Ministre de l'éducation nationale

Accompagné par :

■ M. Malick Ndiaye
Ministère de l'éducation nationale
Afrique du Sud

■ S. E. M^{me} Naledi Pandor
Ministre de l'éducation
Private Bag X603, Pretoria 0001
Tél. : +27 12 3125911
E-mail : multilateral@afriquesud.net

Accompagnée par :

■ M. Teboho Muja
Conseiller spécial auprès du Ministre
Ministère de l'éducation

■ M^{me} Pamela Dube
Directrice de l'enseignement supérieur
E-mail : dube.p@doe.gov.sa

■ M. Martyn Davies
Directeur du Centre d'études chinoises
Université de Stellenbosch
E-mail : mdavies@sun.ac.za

■ M. Walter T. Claass
Vice-Recteur
Université de Stellenbosch

■ M. Dumisani Rasheleng
Premier secrétaire à l'éducation
Ambassade d'Afrique du Sud en Chine
E-mail : supersamedia@yahoo.com

■ M^{me} Lulama Pharasi
Directrice principale, Département
de l'éducation
E-mail:Pharasi.l@doe.gov.za

■ M. Pandor Sharif
Délégation ministérielle

■ M. Bhali J. A. Velaphi
Directeur adjoint, Relations
internationales
Département de l'éducation
E-mail : bhali.j@doe.gov.za

■ M^{me} Walbrugh-Parsadh
Directrice adjointe, Bureau international
Université de Stellenbosch
E-mail : sw2@sun.ac.za

■ M. Nbulu Elijah
E-mail : emnt@myway.com

THAÏLANDE

■ M. Khunying Kasama Varavarn
Secrétaire permanent
Ministère de l'éducation (MdE)
Ratchadamnoen-Nok Avenue
Bangkok 10300
Tél. : +662 628-5646 9 / 281-6370 / 281-
0565
Fax : +662 281-0953
E-mail : thainat@rmisc.moe.go.th

Accompagné par :

■ M. Amrung Chantavanich
Secrétaire général
Conseil national pour l'éducation, MdE
E-mail : thainat@rmisc.moe.go.th

■ M^{me} Savitri Suwansathit
Conseillère auprès du Ministre de
l'éducation
E-mail : thainat@rmisc.moe.go.th

■ M^{me} Chuachan Chongsatitoyo
Conseillère auprès du Ministre de
l'éducation
E-mail : thainat@rmisc.moe.go.th

■ M. Chinnavet Sarasart
Conseiller auprès du Ministre de
l'éducation
E-mail : thainat@rmisc.moe.go.th

■ M^{me} Arunsri Anantrasirichai
Conseillère principale (Politiques et
planification)
Bureau de l'éducation de base
E-mail : thainat@rmisc.moe.go.th

■ M. Siriporn Boonyananta
Secrétaire général adjoint
Conseil national pour l'éducation, MdE
E-mail : thainat@rmisc.moe.go.th

■ M. Sombat Suwanpitak
Directeur p.i. , Bureau de la Commission
de l'éducation non formelle, MdE
E-mail : sombatsuwa@hotmail.com

■ M. Sajja Boonthittanon
Secrétariat du Ministre, MdE

■ M. Narong Pungcharnchaikun
Président de l'Association des écoles
chinoises de Thaïlande

■ M. Somkiat Phitchitsurakit
Association des écoles chinoises de
Thaïlande

■ M. Paniti Tungphati
Vice-Président de l'Association des écoles
chinoises de Thaïlande

■ M^{me} Tantip Amonprapawat
Membre du Conseil d'administration de
l'Association des écoles chinoises de
Thaïlande

■ M^{me} Pailin Cherupech
Université Rajabhat, Thonburi

■ M^{me} Duriya Amatavivat
Bureau de la coopération internationale,
MdE

■ M^{me} Supranee Khamyuang
Bureau de la coopération internationale,
MdE

■ M. Ballang Rohitsathira
Cabinet du Ministre, MdE

YÉMEN

■ S. E. M. Abdusalam Mohammed Al-Joufi
Ministre de l'éducation
Ministère de l'éducation
P.O. Box 11965, Sanaa
Tél. : +96 71 7499 66 / 96 737 03130
Fax : +967 1 27 44 87
E-mail : aaljoufi@yahoo.com

Accompagné par :

■ M. Hamoud Mohammed Al-Seyani
Chef de l'équipe technique chargée
de l'application de la stratégie de
développement de l'éducation de base
(BEDS)

■ M. Ansaf Abdu Qassem Murshed
Coordonnateur national de l'EPT
et de la recherche en éducation, MdE
E-mail : dr_insaf@hotmail.com /
insaf@yemen.net.ye

■ M. Abdullatif Al Munifi
Chef du Projet de développement de
l'éducation de base , MdE
Ministres/Représentants de la
coopération pour le développement

BELGIQUE

■ M. Bernard Pierre
Ambassadeur de Belgique en République
populaire de Chine, Beijing - Chine

Accompagné par :

■ M^{me} Michèle Deneffe
Ministre-Conseiller
Ambassade de Belgique en République
populaire de Chine

■ M. Kris Panneels
Directeur du Service des programmes
multilatéraux et européens
Direction générale de la coopération au
développement
E-mail : kris.panneels@diplobel.fed.be

■ M. Philippe Gérard
Responsable pour la Banque mondiale
Direction générale de la coopération au
développement

■ M^{me} Nadine Dusepulchre
Responsable éducation, Service Appui à la
politique,
Direction générale de la coopération au
développement

CANADA

■ M. Richard Cameron
Premier Vice-Président
Agence canadienne de développement
international (ACDI)
Bureau du Président
200 Promenade du Portage Gatineau
Québec K1A 0G4
Tél. : 819 994 8208 ; Fax : +819 953 3352
E-mail : ric_cameron@cida.gc.ca

Accompagné par :

■ M. Scott Walter
Conseiller principal, Branche des
politiques de l'éducation, ACDI
E-mail : scott_walter@acdi-cida.gc.ca

■ M. Maysa Jalbout
Directeur adjoint/Analyste principal
en éducation, ACDI

■ M^{me} Suzanne Stump
Conseillère principale en éducation basée
à Maputo, ACDI - PSV
E-mail : Suzanne@cida-psu.com

DANEMARK

■ M. Poul Erik Rasmussen
Conseiller principal
Ministère des affaires étrangères
Asiatisk Plads 2, 1448 Copenhagen K

FRANCE

■ M. Pierre-André Wiltzer
Envoyé spécial du Gouvernement français
Ancien ministre de la coopération,
du développement et de la francophonie
23 rue la Pérouse, 75016 Paris
Tél. : +33 1 43 17 63 05
E-mail : pierre-andre.
wiltzer@diplomatie.gouv.fr

Accompagné par :

■ M^{me} Sandrine Boucher
Sous-Directrice des politiques
sectorielles et des Objectifs du Millénaire
pour le développement
Direction des politiques et du
développement
Ministère des affaires étrangères
E-mail : setrine.boucher@diplomatie.
gouv.fr

■ M. Alain Dhersigny
Chargé de mission
Bureau des politiques éducatives et de la
formation professionnelle
Direction des politiques de
développement
Ministère des affaires étrangères
E-mail : alain.dhersigny@diplomatie.
gouv.fr

■ M. Jean-Claude Balmes
Responsable de la Division éducation et
formation professionnelle
Département du développement humain
Agence française de développement
E-mail : balmesje@afd.fr

ALLEMAGNE

■ Dr Hans Peter Schipulle
Directeur général adjoint
Politiques globales et sectorielles
Ministère fédéral de la coopération et du
développement économiques
Adenauerallee 139-141, 53113 Bonn
Tél. : +49 228 535 3750
E-mail : hans.schipulle@bmz.bund.de

Accompagné par :

■ Dr Temby Caprio
Conseiller sectoriel, GTZ
Ministère fédéral de la coopération et du
développement économiques
E-mail : temby.caprio@bmz.bund.de

■ Dr Herbert Bergmann
GTZ Yemen
E-mail : Herbert.bergmann@gtz.de

JAPON

■ M. Mitoji Yabunaka
Vice-Ministre des affaires étrangères
Ministère des affaires étrangères
Kasumigaseki 2-2-1, Chiyō-ku, Tokyo
100-8919
Tél. : +81 3 3580 3311
Fax : +81 3 5501 8362

Accompagné par :

■ M^{me} Okitsu Taeko
Chef de l'Unité de l'éducation
Division de la planification de l'aide,
Bureau de la coopération économique
Ministère des affaires étrangères
E-mail : taeko.okitsu@mofa.go.jp

■ M. Imasato Yuzuru
Ministre-Conseiller, Délégation
permanente du Japon auprès de l'UNESCO
E-mail : deljpn.ed@unesco.org

■ M. Soichi Mori
Directeur de la Division des affaires
internationales
Secrétariat du Ministre
Ministère de l'éducation, de la culture,
des sports, de la science et de la
technologie
E-mail : smori@mext.go.jp

■ M^{me} Kamoshita Yuko
Bureau de la coopération internationale,
Division des affaires internationales
Ministère de l'éducation, de la culture,
des sports, de la science et de la
technologie

■ M. Mizuno Keiko
Conseiller principal (éducation)
Agence japonaise de coopération
internationale (JICA)

■ M^{me} Rie Iwasaki
Éducation de base, Équipe I, Groupe I
Département du développement des
ressources humaines, JICA

■ M. Keiji Ide
Ministre résident de l'Ambassade du
Japon à Beijing - Chine

■ M. Takaaki Iwasa
Premier Secrétaire de l'Ambassade du
Japon à Beijing - Chine

■ M^{me} Megumi Inoue
Troisième Secrétaire de l'Ambassade du
Japon à Beijing - Chine

NORVÈGE

■ S. E. M^{me} Anne Margareth Fagertun
Stenhammer
Secrétaire d'État au développement
international
Ministère des affaires étrangères
7. juni-plassen/Victoria Terrasse
P.O. Box 8114 Dep. N-0032 Oslo

Accompagnée par :

■ M^{me} Lisbet Rugtvedt
Secrétaire d'État, Ministère de l'éducation
et de la recherche

■ M^{me} Ragne Birte Lund
Ambassadrice, Ministère des affaires
étrangères

■ M. Dankert Vedeler
Directeur général adjoint, Ministère
de l'éducation et de la recherche

■ M. Ole Briseid
Représentant permanent adjoint
Délégation permanente de la Norvège
auprès de l'UNESCO
E-mail : dl.noway@unesco.org

■ M. Olav Seim
Conseiller principal, Ministère des
affaires étrangères

■ M. Kjell-Gunnar Eriksen
Conseiller, Ministère des affaires
étrangères
E-mail : kge@mfa.no

■ M^{me} Yngvild Berggrav
Conseillère, Ministère des affaires
étrangères

■ M^{me} Eva Kløve
Conseillère, Norad (Agence norvégienne
de coopération pour le développement)
Suède

■ S. E. M^{me} Gun-Britt Andersson
Ambassadrice
Délégation permanente de la Suède
auprès de l'OCDE et de l'UNESCO
1, rue Miollis, 75015 Paris - France
Tél. : +33 1 45 68 34 51 / 33 6 84 82 4663
Fax : +33 1 43 06 06 48
E-mail : dl.suede@paris.unesco.org /
Gun-Britt.eteron@ForeignMinistry.Se

■ M^{me} Ewa Werner Dahlin
Chef de la Division de l'éducation
Département Démocratie et progrès social
Agence suédoise pour le développement
international (ASDI)
E-mail : ewa.Werner-dahlin@sida.se

■ M. Anders Frankenberg
Conseiller pour l'éducation (ASDI)

■ M^{me} Janet Vähämäki
Ministère de la coopération pour le
développement international
Ministère des affaires étrangères

■ M. Kaviraj Appadu
Administrateur principal du programme
Division de l'éducation
Département Démocratie et progrès
social, ASDI
E-mail : kaviraj.appadu@sida.se

ROYAUME-UNI

■ M. Gareth Thomas
Sous-Secrétaire d'État parlementaire
Department for International
Development (DFID)
1 Palace Street
London SW1E 5HE
Tél. : +44 207023 0134
E-mail : g-thomas@dfid.gov.uk

Accompagné par :

■ M. Desmond Bermingham
Head Profession (education)
M. Richard Arden,
Conseiller pour l'éducation
E-mail : r-arden@dfid.gov.uk

■ M^{me} Sally Gear
Conseillère pour l'éducation, spécialiste
de la parité
E-mail : s-gear@dfid.gov.uk

■ M^{me} Bridget Crumpton
Conseillère pour l'éducation, IMOA
E-mail : b-crumpton@dfid.gov.uk
États-Unis d'Amérique

■ M. Frederick Schieck
Administrateur adjoint
Agence des États-Unis pour le
développement international (USAID)
1300 Pennsylvania Avenue, NW
Washington, DC 20523-6800
Tél. : +1 202 712 4070

Accompagné par :

■ M^{me} Sarah Gesiriech
Directrice du Bureau des affaires
internationales
U.S. Dept. of Education
E-mail : sarah.gesiriech@ed.gov

■ M^{me} Amy Ostermeier
US State Dept., Foreign Affairs Office
E-mail : ostermeieraa@state.gov

■ M. John Grayzel
Directeur, Bureau de l'éducation, EGAT
Bureau, USAID
E-mail : jgrayzel@usaid.gov

3. Organismes multilatéraux

COMMISSION EUROPÉENNE

■ M. Stefano Manservigi
Directeur général pour le développement
Commission européenne
Rue de la Loi 200
B-1049 Bruxelles - Belgique

Accompagné par :

■ M^{me} Marja Karjalainen
Administratrice principale
Unité du développement social et humain
Commission européenne
E-mail : Marja.Karjalainen@cec.eu.int

FAO (ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION)

■ M. Changchui He
Sous-Directeur général/Représentant régional pour l'Asie et le Pacifique
Via delle Terme di Caracalla
00100 Rome - Italie

Accompagné par :

■ M^{me} Lavinia Gasperini
Administratrice principale pour l'éducation
Service de l'éducation et de la communication
E-mail : lavinia.gasperini@fao.org
Organisation internationale du travail

■ M. Kari Tapiola
Directeur exécutif pour les principes et droits fondamentaux sur le lieu de travail
Bureau international du travail (BIT)
4, route des Morillons
CH-1211 Genève 22 - Suisse
Tél. : +41 22 799 6324 ;
Fax : +41 22 799 6941
E-mail : tapiola@ilo.org

Accompagné par :

■ M. Guy Thijs
Directeur du Programme international pour l'élimination du travail des enfants

■ M^{me} Ayse Suse Caglar
Programme international pour l'élimination du travail des enfants

■ M^{me} Constance Thomas
Directrice du Bureau de l'OIT à Beijing - Chine

■ M^{me} Urmila Sarkar
Spécialiste de l'éducation
Bureau de l'OIT à Bangkok

ONUSIDA

■ M. Prasada Rao
Équipe régionale d'appui de l'ONUSIDA pour l'Asie et le Pacifique
Beijing - Chine

FNUAP

■ M^{me} Siri Tellier
Représentante du FNUAP en Chine, Beijing
1-161 Tayuan Diplomatic office Building
14 Liangmahe Nanlu 16-1, Beijing 100600
Chine
Tél. : +86 10 6532-6876 / 1360 116 7604
Fax : +86 10 6532-2510
E-mail : tellier@unfpa.org

Accompagnée par :

■ Dr Arletty Pinel
Chef du Service de la santé de la reproduction
FNUAP, New York
E-mail : pinel@unfpa.org

UNICEF

■ M. Cream Wright
Responsable principal pour l'éducation
3 United Nations Plaza, New York
N.Y. 10017 - U.S.A
Tél. : +1 212 824 6619
Fax : +1 212 326 7129
E-mail : cwright@unicef.org

Accompagné par :

■ M^{me} Dina Craissati
Conseillère principale pour l'éducation
3 United Nations Plaza, New York
N.Y. 10017 - U.S.A
Tél. : 1 212 326 7602; Fax : 1 212 326 7129
E-mail : dcraissati@unicef.org

■ M. Cliff Mayers
Conseiller régional pour l'éducation

■ Dr Staneala Beckley
Conseillère régionale pour l'éducation
Bureau de l'UNICEF pour l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest
E-mail : sbeckley@unicef.org

■ M^{me} Changu Mannathoko
Conseillère régionale pour l'éducation
UNICEF ESARO
E-mail : cmannathoko@unicef.org

■ M^{me} Brigitte Stark-Merklein
Campagne pour l'éducation des filles
E-mail : bstarkmerklein@unicef.org

■ M^{me} Susan Durston
Conseillère régionale pour l'éducation

■ M^{me} Malak Zaalouk
Conseillère régionale pour l'éducation

BANQUE MONDIALE THE WORLD BANK

■ M. Jean-Louis Sarbib
Premier Vice-Président, Développement humain
1818 H Street, N.W.
Washington D.C. 20433 - U.S.A
Tél. : +1 202 473 4946
E-mail : jsarbib@worldbank.org

Accompagné par :

■ Mercy Tembon
Spécialiste principal en éducation
E-mail : mtembon@worldbank.org

■ M. Robert Prouty
Spécialiste principal en éducation
E-mail : rprouty@worldbank.org

■ M^{me} Rosemary Bellew
Spécialiste principale en éducation/Chef du Secrétariat de l'IMOA
E-mail : rbellew@worldbank.org

■ M^{me} Abby Spring
Responsable de la communication
Secrétariat de l'IMOA
E-mail : aspring@worldbank.org

■ M^{me} Jee-Peng Tan
Conseillère pour l'éducation, Région Afrique
E-mail : jtan@worldbank.org

■ M^{me} Bashir Sajitha
Économiste principale spécialiste de l'éducation, Région Afrique
E-mail : sbashir@worldbank.org

■ M. Ramamanto Anina Patrick
Spécialiste principal en éducation
E-mail : pramanantoanin@worldbank.org

■ M. Mehira Palak
Spécialiste des ressources
E-mail : pmehira@worldbank.org

■ M. Kouassi Soman
Économiste
E-mail : ksoman@worldbank.org

■ M^{me} Triponel Anna
Consultante
E-mail : atriponel@worldbank.org

4. Représentants de la société civile

ALFABETIZAÇÃO SOLIDÁRIA (ALFASOL) (BRÉSIL)

■ M^{me} Regina Celia Esteves de Siquiera
Coordonnatrice nationale/CEO
Rua Pamplona, 1000 5^o andar Conj. B
São Paulo CEP 01405-001 - Brazil
Tél. : +55 11 3372 4320
Fax : +55 11 3372 4339
E-mail : regina@alfabetizacao.org.br

BUREAU D'ÉDUCATION DES ADULTES POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE SUD (ASPBAE)

■ M^{me} Maria Lourdes Almazan-Khan,
Secrétaire générale, ASPBAE
ASPBAE Secretariat c/o MAAPL
9th Floor, Eucharistic Congress Building
3
5 Convent Street, Colaba
Mumbai 400 039 - Inde
Tél. : +91 22 22021391
Fax : +91 22 2283 2217
E-mail : aspbae@vsnl.com

CENTER FOR UNIVERSAL EDUCATION, COUNCIL ON FOREIGN RELATIONS (USA)

■ M. Gene Sperling
Directeur
1779 Massachusetts Avenue N.W. suite
710
Washington DC 20036 - USA
Tél. : +1 202 518 3401
Fax : +1 202 986 2984
E-mail : gsperling@cfr.org

INTERNATIONALE DE L'ÉDUCATION

■ M^{me} Mary Hatwood Futrell
Présidente fondatrice
2134 G st, NW, Washington D.C., 20052
- U.S.A.
Tél. : +1 202 994 6161
Fax : +1 202 994 8613
E-mail : mfultr@gwu.edu

Accompagnée par :

■ M. Elie Jouen
Secrétaire général adjoint
Internationale de l'éducation,
Bruxelles - Belgique
E-mail : elie.jouen@ei-ie.org

FONDS NATIONAL POUR L'ÉDUCATION NON FORMELLE (FONAENF)

■ M^{me} Alice Tiendrebéogo
Directrice générale
11 BP 380, Ouagadougou - Burkina Faso

Tél. : +226 50 36 22 13 / 226 76 64 56 76
E-mail : fonaenf@cenatrin.bf

CAMPAGNE MONDIALE POUR L'ÉDUCATION (CME)

■ M. Kailash Satyarthi
Président
Président de la Marche mondiale
contre le travail des enfants
L-6 Kalkaji, New Delhi 110019 - Inde
Tél. : +91 11 262 248 99 / 26475481
Fax : +91 11 262 368 18
E-mail : kailashsatyarthi@globalmarch.org
Web: www.campaignforl'education.org

Accompagné par :

■ M^{me} Lucia Fry
Conseillère politique, CME
Dr Sudhanshu Joshi
Directeur exécutif du Centre
international sur l'éducation et le travail
des enfants (ICCLE)
E-mail : sjoshi@iccle.org

■ M^{me} Susan Nicolai
Save the Children
E-mail : s.nicolai@savethechildren.org.uk

CENTRE NATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT ET L'ALPHABÉTISATION (MAROC)

■ M^{me} Najima Rhozali - Thay Thay
Présidente
115, Fondation Hassan II
Harhoura, Temara - Maroc
Tél. : +212 373 72 809 / 212 614 80 819
E-mail : najimathaythay@yahoo.fr

5. Divers

ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉDUCATION EN AFRIQUE (ADEA)

■ M. Mamadou Ndoye
Secrétaire exécutif
7-9 rue Eugène-Delacroix
75116 Paris - France

FORUM ÉCONOMIQUE MONDIAL

■ M. Richard Samans
Directeur général
Global Institute for Partnership and Governance
Forum économique mondial
91-93 route de la Capite
CH-1223 Cologny - Geneva
Tél. : +41 22 869 1414
Fax : +41 22 786 2744
E-mail : richard.samans@weforum.org

6. Observateurs

ALGÉRIE

■ Dr Mohamad Gherras
Secrétaire général
Ministère de l'enseignement supérieur
et de la recherche scientifique
11 Chemin Doudou Mokhtar, Ben-
Aknoun
- Alger
Tél. : +213 12 91 18 23 / 213 21 91 18 88
Fax : +213 21 91 21 13

BANGLADESH

■ M. Ghulam Suhrawarde

ONG

BÉNIN

S. E. M^{me} Karimou Rafiatou
Ministre de l'enseignement primaire
et secondaire
Porto-Novo - République du Bénin

Accompagnée par :

■ S. E. M. Yai Olabiya
Ambassadeur, Délégué permanent du
Bénin auprès de l'UNESCO
Délégation du Bénin
1 rue Miollis, 75732 Paris Cedex 15
- France
Tél. : +33 1 45 68 3063
Fax : +33 1 43 06 1555
E-mail : o.yai@unesco.org
M. Jansen Senaïda
Consultant, Délégation du Bénin
Maison de l'UNESCO, Paris - France
Cameroun
S. E. M^{me} Haman Adama
Ministre de l'éducation
Yaoundé
Tél. : +237 2231262 ; Fax : +237 223
0855

Accompagnée par :

■ M. Yacouba Yaya
Directeur général de l'éducation de base
M. Hamidou Komidor
Chargé d'affaires
Ambassade du Cameroun
E-mail : hamidou@hotmail.com

■ M^{me} Ngatoum Mpiedom Lydie
Conseillère technique
Ministère de l'enseignement secondaire
Yaoundé

CONGO

■ S. E. M^{me} Rosalie Kama-Niamayoua
Ministre de l'enseignement primaire et
secondaire chargé de l'alphabétisation
BP 2078 Brazzaville
Tél. : +242 666 5543 ; Fax : +242 81 25 39

Accompagnée par :

■ M^{me} Ossey Clémence
Directrice générale de l'enseignement
secondaire

RÉPUBLIQUE
DÉMOCRATIQUE DU CONGO

■ M. Justin Dupar Kampempe
Secrétaire particulier du Vice-Président
Tél. : +243 998 49 7189
E-mail : kampempe@yahoo.fr

Accompagné par :

■ M. Ka-Bila Mathieu Kalele
Directeur de cabinet adjoint du Vice-
Président
Université de Kinshasa
E-mail : m_kalele@yahoo.fr

■ M^{me} Muleta Bella E. Mateleshi
Assistante du Vice-Président
E-mail : vermautesmeralda@yahoo.fr

■ M^{me} Virginia Musenga Tshiey
Conseillère à l'éducation
Cabinet du Vice-Président

■ M. Nletu Mabula Kinkela
Coordinateur de l'Éducation pour tous
E-mail : nletumabula2005@yahoo.fr

■ M. Manara Kamitenga
Expert en éducation
E-mail : kamitenga@yahoo.fr

DJIBOUTI

■ S. E. M. Abdi Ibrahim Absieh
Ministre de l'éducation nationale et de
l'enseignement supérieur
9, boulevard De Gaulle B.P. 2102
Tél. : +253 35 71 36 / 253 35 14 20
Fax : +253 35 42 34 / 253 35 42 34

Accompagné par :

■ M. Mahdi Mahamoud Tsse
Directeur de la planification
Ministre de l'éducation nationale et de
l'enseignement supérieur

ÉTHIOPIE

■ S. E. M. Sentayehu Wuldemichael
Ministre de l'éducation
Ministère de l'éducation
P.O. Box 2996, Addis-Abeba
Tél. : +251 1111 55 29 22
Fax : +251-1111 55 38 55

FINLANDE

■ M. Jussi Karakoski
Conseiller pour l'éducation
Département du développement
Ministère des affaires étrangères
P.O. Box 176 (Katajanokanlaituri 3)

FIN-00161 Helsinki
Tél. : +358 40 731 7514 / +358-40-731
4514
Fax : +358 9 160 56100
E-mail : jussi.karakoski@formin.fi

Accompagné par :

■ M. Pekka Puustinen
Directeur d'Unité
Ministère des affaires étrangères
E-mail : pekka.puustinen@formin.fi

GUINÉE

■ S. E. M. Eugène Camara
Ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche scientifique
B. P. 964, Conakry
Tél. : +224 41 19 01/ 224 41 48 94
Fax : +224 41 20 12

Accompagné par :

■ M. Sylla Senkoun
Chargé d'affaires, Ambassade de la
Guinée à Beijing - Chine
M. Sacko Mohamed Lamine
Premier secrétaire, Ambassade de la
Guinée à Beijing - Chine
E-mail : molam64@yahoo.fr

ITALIE

■ M^{me} Teresa Savanella
Expert, Coopération multilatérale
Ministère des affaires étrangères
Piazzale della Farnesina 1, 00100 Rome
Tél. : +39 06 36915385 ; Fax : +39 06
3235883
E-mail : teresa.savanella@esteri.it

Accompagnée par :

■ M^{me} Donatella Procesi
Spécialiste de la coopération
multilatérale
Ministère des affaires étrangères
E-mail : donatella.procesi@esteri.it

LESOTHO

■ S. E. M. Mohlabi Kenneth Tsekoa
Ministre de l'éducation et de la
formation
Ministère de l'éducation et de la
formation
P.O. Box 47, Maseru 100
Tél. : 266 223 17 900 / Fax : +266 223
10206
E-mail : tsekoam@l'éducation.gov.ls

Accompagné par :

■ M^{me} Ntsebe Kokome
Secrétaire principale
Ministère de l'éducation et de la
formation
E-mail : kokomen@l'éducation.gov.ls

■ M^{me} Montseng Mofokeng
Inspectrice de l'éducation non formelle
Ministère de l'éducation et de la
formation

MAURITANIE

■ M. Mahfoudh Ould Daby
Premier conseiller
Ambassade de la République islamique
de Mauritanie
9, Dong San Jie, San Li Tun
Beijing100600 - Chine
Tél. : +6532 1396 / +6532 1685
Fax : +222 525 28 02
E-mail : cnmesc@mail.mauritania.mr

Accompagné par :

■ M. Ould Mahfoudh El Houssein
Directeur, Promotion de l'enseignement
privé
M. Moulaye Ahmed Mohamed Lemine
Directeur, Direction de la réforme et
prospective
Ministère de l'enseignement
fondamental et secondaire
E-mail : ml_moulaye_ahmed@yahoo.fr

PAYS-BAS

■ M. Roland Siebes
Conseiller pour l'éducation
Ministère des affaires étrangères
P.O. Box 20061, 2500 EB La Haye
Tél. : +31 70 3404301
E-mail : ronald.siebes@minbuza.nl

Accompagné par :

■ M^{me} Anne Marjan Kroon
Ministère des affaires étrangères
E-mail : marjan.kroon@minbuza.nl
M^{me} Rebekka van Roemburg
Spécialiste de l'éducation de base
E-mail : rebekka-van.
roemburg@minbuza.nl

NIGER

■ S. E. M. Harouna Hamani
Ministre de l'éducation de base
et de l'alphabétisation
B.P. 885, Niamey
Tél. : +227 722280 ; Fax : +227 722105

Accompagné par :

■ M. Amadou Tchambou
Chef de l'Unité de suivi du PDDE
Ministère de l'éducation de base et de
l'alphabétisation
E-mail : amadou_tchambou@yahoo.fr /
atchambou@hotmail.com

RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA

■ S. E. M. Victor Tvircun
Ministre de l'éducation, de la jeunesse
et des sports
1, Piata Marii Adunari, Nationale 2012,
Chisinau
Tél. : +373 22 233 348

Accompagné par :

■ M^{me} Moldovan Botrinae Viorelie
Vice-Ministre
Ministère de l'éducation
E-mail : vick1@mail.md

RWANDA

■ S. E. M. Romain Murenzi
Ministre de l'éducation, de la science et
de la recherche scientifique
BP 622, Kigali
Tél. : +250 583051; Fax : +250 582162
E-mail : info@mineduc.gov.rw

SOUDAN

■ S. E. M. Peter Neyot Kok
Ministre de l'enseignement supérieur et
de la recherche scientifique
P. O. Box 2081, Khartoum
Tél. : +249 11 779 312, 249 / 11 774 295
Fax : +249 11 779 312
E-mail : nyotkok@hotmail.com

Accompagné par :

■ M. Abdel Aziz Abdel Tif Osaman
Ministère de l'éducation

■ M. Abdallah Omer
Ministère de l'enseignement supérieur
Secrétariat du Ministre

■ M. Nouredin Abdall Gadir
Directeur exécutif, Ministère de
l'enseignement supérieur

■ M. Azhari Omar Abdelbagi Mohamed
Directeur général, Direction de la
formation
Ministère de l'enseignement supérieur
et de la recherche scientifique
E-mail : azharibagi@yahoo.com

■ M. El Nour Mohamed
Directeur général pour les relations
internationales
Ministère de l'enseignement supérieur
E-mail : mmanour@uofk.edu

■ M. Magzoub Elsheikh
Ministère de l'enseignement supérieur

TCHAD

■ M. Avocksouma Djona Atchenemou
Ministre d'État
Ministère de l'éducation nationale, de la
jeunesse et des sports

B.P. 1117, Ndjamena
Tél. : +235 51 6158 ; Fax : +235 51 7624
E-mail : djonaav@yahoo.fr

Accompagné par :

■ M. Michrel Doromon
Secrétaire général
Ministre d'État, Ministre de l'éducation
nationale, de la jeunesse et des sports

TIMOR-LESTE

■ M^{me} Rosaria Corte-Real
Vice-Ministre
Ministère de l'éducation, de la culture,
de la jeunesse et des sports
Rua de Vila Verde, Dili
Tél. : +670 333-9631 ; Fax : +670 332-
2033

Accompagnée par :

■ M. Mateus dos Reis
Directeur de l'éducation primaire
M. Miguel Maia dos Stantos
Doyen de la Faculté des sciences
de l'éducation - UNTC

TUNISIE

■ M. Néjib Ayad
Directeur général du Centre national
pédagogique et de la recherche
éducative de la République
tunisienne
130, bd 9 avril 1938 - 1006 Tunis
Tél. : +216-71 56 7327
E-mail : Nejib.Ayed@minedu.edunet.tn

RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE

■ S. E. M. Joseph J. Mungai
Ministre de l'éducation et de la culture
P.O. Box 9121, Dar es-Salaam
Tél. : +255 744 666111
Fax : +255 22 2113271
E-mail : jjmungai@comcast.net

Accompagné par :

■ M. Amos G. Mwakalinga Amos
Directeur de la politique et de la
planification
M. Mhwela Kalinga
Assistant personnel du Ministre

VIET NAM

■ M. Nguyen Ngoc Hung
Directeur adjoint
Département de la coopération
internationale
Ministère de l'éducation et de la
formation, Hanoi
Tél. : +84 4 868 4273 ; Fax : + 84 4 869
3243
E-mail : nnhung@moet.edu.vn

Accompagné par :

■ M. Nguyen Quoc Chi
Conseiller technique
Unité de coordination nationale pour la
mise en œuvre du plan d'action de l'EPT
Ministère de l'éducation et de la
formation

SECRETARIAT DU COMMONWEALTH

■ M^{me} Ann Keeling
Directrice, Transformation sociale
Division des programmes
E-mail : a.keeling@commonwealth.int

Accompagnée par :

■ M. Henry Kaluba
Chef de la Section de l'éducation
M. Jyotsna Jha
Conseiller (éducation et parité)
M^{me} Fatimah Kelleher
Administratrice du programme
(éducation)

GLOBAL AIDS ALLIANCE

■ Dr Paul Zeitz
Directeur exécutif, Global Aids Alliance
1413 K Street, NW, 4th Floor
Washington, DC 20005, USA
Tél. : +202 789 0432, Ext. 210
E-mail : pzeitz@globalaidsalliance.org

SAVE THE CHILDREN UK

■ M^{me} Susan Nicolai
Conseillère pour l'éducation

UNICEF

■ M^{me} Patricia Moccia
Chef, Section de l'édition et des
publications
UNICEF New York
Tél. : +1 212 326 7286
E-mail : pmoccia@unicef.org

Accompagnée par :

■ M^{me} Pat Engle
Chef, Développement du jeune enfant,
Siège de l'UNICEF

■ M^{me} Ingalill Colbro
Administratrice principale, financement
du programme, Siège de l'UNICEF

■ M^{me} Sabah Knani
Administratrice principale de projet,
UNGEI, Siège de l'UNICEF

■ M. Friedrich Huebler
Administrateur adjoint de projet, DPP,
Siège de l'UNICEF

■ M^{me} Brigitte Stark-Merklein
Campagnes pour l'éducation des filles,
DOC
Siège de l'UNICEF

■ M^{me} Maida Pasic
Administratrice adjointe de projet en
éducation
Siège de l'UNICEF

■ M^{me} Gertrude Kitaburaza
Assistante de projet, Secrétariat de
l'UNGEI, Siège de l'UNICEF

■ M^{me} Vigdis Cristofoli
Administratrice de projet régional en
éducation, Point focal de l'UNGEI

■ M. Christian Voumard
Représentant de l'UNICEF en Chine

■ M^{me} Anjana Mangalagiri
Administratrice du programme (Section
de l'éducation), UNICEF, Chine

■ M. Guo Xiaoping
Administrateur de projet national en
éducation, UNICEF, Chine

■ M^{me} Annette Nyquist
Administratrice adjointe de projet en
éducation, UNICEF, Chine

■ M^{me} Imhof Katrin
Chef de la Section de l'éducation, UNICEF
Thaïlande

■ M. Malak Zaalouk
Conseiller régional de l'UNICEF pour le
Moyen-Orient

■ M. Malli Kamimura
Coordonnateur du réseau, UNICEF, New
York

UNIVERSALIA
MANAGEMENT GROUP
LIMITED

■ M^{me} Maroushka Kanywani
Universal Management Group Limited
5252 de Maisonneuve Blvd West
H4A 3S5, Montréal, Canada
Tél. : +514 485 3565, ext. 242
Fax : +514 485 3210
E-mail : mkanywani@universalia.com

7. UNESCO

■ M. Koïchiro Matsuura
Directeur général

■ M. Peter Smith
Sous-Directeur général à l'éducation

■ M. Abhimanyu Singh
Directeur de la Division de la

coordination internationale et du suivi
de l'éducation pour tous (ED/EFA)
Équipe de coordination : ED/EFA/CT

■ M^{me} Khawla Shaheen,
spécialiste principale du programme

■ M. Hilaire Mputu Afasuka,
spécialiste du programme

■ M^{me} Sabine Detzel,
spécialiste du programme

■ M. Norihiko Shimizu,
spécialiste du programme

■ M^{me} Mary Konin,
secrétaire principale

■ M^{me} Maimouna Niang,
secrétaire

**Équipe de rédaction
du Rapport de suivi : ED/EFA/MRT**

■ M. Nicholas Burnett,
Directeur

■ M^{me} Maroushka Kanywani,
Consultante (Universalia)

Service des Conférences de l'UNESCO

■ M. Mohamed Salah El Din
Section des conférences, ADM/CLD/C
M^{me} Chantal Bret
Chef Interprète, ADM/CLD/I

Siège

■ M. Hans d'Orville
Directeur du Bureau de la planification
stratégique, BSP

■ M. Qian Tang
Sous-Directeur général adjoint à
l'éducation, ED/DADG

■ M. George Haddad
Directeur de la Division de
l'enseignement supérieur, ED/HED

■ M^{me} Ann Therese Ndong Jatta
Directrice de la Division de l'éducation
de base, ED/BAS

■ M. Mark Richmond
Attaché principal au Cabinet du
Directeur général, ODG/RED

■ M^{me} Amita Vohra
Attachée de Cabinet, ODG

■ M. Anthony Krause
Révision française, Cabinet du Directeur
général, ODG/UC

■ M^{me} Emiko De Marmier-Murai
Chef de Section, ERC/RMS/APA

■ M^{me} Lene Buchert
Chef de la Section de l'enseignement
primaire, Division de l'éducation de
base, ED/BAS

■ M. Shigeru Aoyagi
Chef de la Section de l'alphabétisation
et de l'éducation non formelle
Division de l'éducation de base, ED/
BAS/LIT

■ M^{me} Susan Williams
Chef de la Section éditoriale
(Communication/Publicité) BPI/PRS

Rapporteurs

■ M. Clinton Robinson
Spécialiste principal du programme,
ED/EFA/CT

■ M. Jean-Yves Le Saux
Spécialiste principal de la planification
du programme

**Division de la planification du
programme, du suivi et des rapports,
BSP/PM**

■ M^{me} Cynthia Guttman
Spécialiste du programme, ED/EFA/MRT

■ M^{me} Elizabeth Fordham
Consultante, ED/EFA/CT

Instituts de l'UNESCO

■ M. Adama Ouane
Directeur de l'Institut de l'UNESCO pour
l'éducation (IUE), Hambourg

■ M. Michael Millward
Directeur p.i. de l'Institut de statistique
de l'UNESCO (ISU), Montréal

■ M^{me} Alison Kennedy
Chef de Section (éducation), ISU
Montréal

■ M. Ko-Chin Tung
Conseiller régional pour l'Asie et le
Pacifique, ISU Montréal

Bureaux hors Siège de l'UNESCO

■ M. Sheldon Shaeffer
Directeur du Bureau de Bangkok

■ M. Yasuyuki Aoshima
Directeur du Bureau de Beijing

- M^{me} Satoko Yano
Spécialiste adjointe du programme,
Bureau de Beijing
- M^{me} Lei Sun
Chargée de projet, Bureau de Beijing
- M^{me} Li Jiangping,
Secrétaire du Directeur du Bureau de
Beijing
- M^{me} Lucille Gregorio
Consultante principale en éducation,
Bureau de Beijing
- M^{me} Pei Hongye
Assistante pour le programme de la
Culture, Bureau de Beijing
- M. Benoit Sossu
Responsable du Bureau de l'UNESCO à
Maputo

Interprètes

- M^{me} Antoinette Bordelet
- M^{me} Bolanle Ogedengbe
- M^{me} Chantal Corajoud
- M^{me} Christine Marteau
- M^{me} Francisca Truel de Barron
- M^{me} Geneviève Leibrich
- M^{me} Isabel Zamora
- M^{me} Maria Aguilera
- M. Marc Viscovi
- M^{me} Marysol Tellier
- M^{me} Bdlá Ogedemgbe
- M^{me} Wang Xuezheng
- M. Xu Jianying
- M. Feng J. Jingbao
- M. Shi Limin

IV. Programme de la réunion

Le mandat du Groupe de haut niveau

Le Cadre d'action de Dakar (par. 19) spécifie que : « le Directeur général de l'UNESCO réunira tous les ans un groupe de haut niveau à la fois restreint et souple. Ce groupe contribuera à renforcer la volonté politique et la mobilisation des moyens techniques et financiers. Grâce aux informations du rapport de suivi (...) il permettra également de veiller à ce que la communauté mondiale rende compte des engagements de Dakar. Il sera composé de décideurs représentant au plus haut niveau les gouvernements et la société civile des pays développés et en développement ainsi que les organismes de développement. »

Résultats attendus

- traduire les engagements de 2005 en initiatives et actions concrètes en faveur de l'EPT ;
- adopter et mettre en oeuvre des politiques d'alphabétisation des adultes afin de réaliser les objectifs 3 et 4 de Dakar, et mobiliser un soutien additionnel des bailleurs de fonds en faveur de programmes d'alphabétisation efficaces ;
- susciter de nouveaux engagements pour promouvoir et développer l'éducation des populations rurales ;
- remobiliser la communauté internationale pour atteindre l'objectif, manqué en 2005, de la parité des sexes dans l'enseignement primaire et secondaire ;
- obtenir un large accord de tous les partenaires concernés sur le Plan d'action conjoint de l'UNESCO et sur sa mise en oeuvre ;
- s'entendre sur une stratégie visant à canaliser en faveur de l'EPT davantage de moyens au titre de l'aide et de l'allègement de la dette.

Lundi 28 novembre 2005

À partir de
9 heures
10 h 30

Enregistrement à l'Hotel Beijing

Cérémonie d'ouverture

Présidence :

- Zhou Ji, Ministre de l'éducation, République populaire de Chine

Discours d'ouverture :

- Wen Jiabao, Premier Ministre, République populaire de Chine

Allocution de bienvenue :

- Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO

Allocutions principales :

Investir dans l'alphabétisation : l'expérience de la Mongolie

- Nambaryn Enkhbayar, Président de la Mongolie

Alphabétisation et autonomisation : les leçons de la Thaïlande

- Son Altesse Royale Maha Chakri Sirindhorn, princesse de Thaïlande

L'alphabétisation et les OMD d'un point de vue africain

- Arthur Zahidi N'Goma, Vice-Président, République démocratique du Congo

12 h - 13 h 30

Déjeuner

Offert par M. Zhang Xinsheng, Président de la Commission nationale chinoise

Evening

Réception

Mardi 29 novembre 2005

Session de travail I

9 h - 11 h

Examen des progrès réalisés : les objectifs de l'EPT pourront-ils être atteints sans un engagement plus ferme en faveur de l'alphabétisation et de l'égalité des sexes ?

Présidence :

- Moustapha Sourang, Ministre de l'éducation, Sénégal

Principal intervenant :

- Nicholas Burnett, Directeur, Rapport mondial de suivi sur l'EPT

Panélistes :

- Luis Gómez Gutiérrez, Ministre de l'éducation, Cuba
- George I. Godia, Secrétaire d'État à l'éducation, Kenya
- Zhang Xinsheng, Vice-Ministre de l'éducation, République populaire de Chine
- Maria Lourdes Almazan-Khan, Bureau de l'éducation des adultes pour l'Asie et le Pacifique Sud

Discussion

Tendances principales, recommandations et actions à entreprendre

(Peter Smith, ADG pour l'éducation, UNESCO)

À partir de l'analyse des progrès enregistrés dans la poursuite des six objectifs de l'EPT que propose le *Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2006*, la session visera à renforcer l'engagement des partenaires en faveur de l'ensemble du programme de l'EPT, avec une attention particulière apportée aux objectifs de la parité et de l'alphabétisation. La réalisation de l'objectif 4 (alphabétisation) de Dakar suppose un schéma directeur de l'action internationale, étayé par une action concertée au niveau national - comme le préconise l'Initiative savoir pour pouvoir (LIFE) de l'UNESCO. Cela implique aussi un engagement financier supplémentaire de la part des bailleurs de fonds. Il est évident que l'objectif de l'alphabétisation ne pourra être atteint qu'en offrant des possibilités d'éducation adéquates aux millions d'enfants qui n'ont pas accès à l'école. Étant donné que la majorité de ces exclus sont des filles, il est nécessaire de remobiliser la communauté internationale pour réaliser l'objectif manqué en 2005 : l'égalité entre les sexes dans l'éducation primaire et secondaire.

Session de travail II

11 h - 13 h

Atteindre les groupes marginalisés : investir dans l'éducation des populations rurales pour atteindre les objectifs de l'EPT et les Objectifs du Millénaire pour le développement

Présidence :

- Zhou Ji, Ministre de l'éducation, République populaire de Chine

Principal intervenant :

- Mamadou Ndoye, Secrétaire exécutif de l'ADEA

Panélistes :

- Changchui He, Sous-Directeur général pour l'Asie et le Pacifique, FAO
- Chaturon Chaisang, Ministre de l'éducation, Thaïlande
- Reyes Tamez Guerra, Ministre de l'éducation, Mexique
- Mary Futrell, Présidente fondatrice, Internationale de l'éducation

Discussion

Tendances principales, recommandations et actions à entreprendre (Intervenant principal)

Éduquer les populations rurales est l'un des principaux défis qui se posent si l'on veut réaliser de manière équitable les objectifs de l'EPT et les OMD. Avec moins de 50 % d'enfants scolarisés, des inégalités prononcées entre les sexes et une

pénurie d'enseignants qualifiés, le monde rural est très en retard dans la réalisation des objectifs de l'EPT. En fait, les populations rurales sont statistiquement les plus exposées à la faim, à la malnutrition, aux maladies (y compris le VIH/SIDA) et leur espérance de vie est plus faible. En ce sens, on peut dire que l'initiative pour l'éducation des populations rurales (EPR) contribue au développement national durable en améliorant la productivité agricole et la sécurité alimentaire et en luttant contre la pauvreté. S'appuyant sur les conclusions de la sixième réunion du Groupe de travail sur l'EPT, du *Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2006*, du récent Séminaire ministériel d'Addis-Abeba sur l'EPR et du Sommet mondial de 2005, cette session s'efforcera d'identifier les stratégies, ressources et actions permettant de satisfaire comme il se doit les besoins en matière d'éducation des populations rurales par des efforts en partenariat intersectoriels et pluridisciplinaires.

13 h - 14 h 45 *Déjeuner*

Session de travail III

15 h - 17 h

Renforcer les partenariats grâce au Plan d'action conjoint

Présidence :

- Ahmed Gamal Eddin Musa, Ministre de l'éducation, Égypte

Principal intervenant :

- Naledi Pandor, Ministre de l'éducation, Afrique du Sud
- Henry Jeffrey, Ministre de l'éducation, Guyane
- Mitoji Yabunaka, Vice-Ministre des affaires étrangères, Japon
- Anne Margareth F. Stenhammer, Secrétaire d'État, Ministère des affaires étrangères, Norvège

Discussion

Tendances principales, recommandations et actions à entreprendre (Intervenant principal)

Comme l'a souhaité le Conseil exécutif de l'UNESCO, le Plan d'action conjoint pour l'EPT d'ici à 2015 vise à mieux définir les rôles des protagonistes de l'EPT et à leur proposer une stratégie cohérente pour travailler plus efficacement et de concert à la réalisation des objectifs de Dakar. La stratégie de l'UNESCO, avec ses trois initiatives - LIFÉ, l'éducation pour la prévention du VIH/SIDA et la formation des enseignants dans l'Afrique subsaharienne - doit être considérée comme faisant partie intégrante du Plan d'action conjoint. S'appuyant sur le savoir et l'expérience accumulés et sur le recensement global des rôles et responsabilités des partenaires, le Plan d'action conjoint contribuera à renforcer l'efficacité du mouvement de l'EPT au niveau national, grâce à une meilleure coordination, au développement des capacités, à un soutien financier approprié et à la transparence mutuelle. Cette session s'efforcera de dégager un large consensus sur les objectifs du Plan d'action conjoint et d'en promouvoir l'application par tous les partenaires concernés.

Session de travail IVa

17 h - 18 h 30

Mobilisation des ressources et efficacité de l'aide : traduire dans les faits les engagements en faveur de l'EPT

Présidence :

- Pierre-André Wiltzer, Envoyé spécial du Gouvernement français

Principal intervenant :

Stefano Manservigi, Directeur général pour le développement, CE

Panélistes :

- Chinwa Nora Obaji, Ministre de l'éducation, Nigéria
- Osman Farruk, Ministre de l'éducation, Bangladesh

- Richard Samans, Directeur général, Global Institute for Partnership and Governance, Forum économique mondial

Discussion

Tendances principales, recommandations et actions à entreprendre (Intervenant principal)

À la lumière des engagements pris à Dakar et Monterrey et plus récemment lors du Sommet du G-8 à Gleneagles, cette session étudiera comment garantir que l'EPT bénéficie de l'accroissement prévisible, grâce entre autres à l'allègement et au réaménagement de la dette, des ressources affectées au développement. Dans le cadre de la Déclaration de Paris, des mesures appropriées devront être prises pour améliorer l'efficacité de l'aide et accroître la transparence mutuelle. Cela devrait aboutir à des recommandations et des engagements concrets en vue d'un accroissement durable et prévisible des fonds disponibles pour réduire le déficit de financement de l'agenda global de l'EPT.

19 h

Réception

Mercredi 30 novembre 2005

Session de travail IVb

9 h - 10 h 30

Mobilisation des ressources et efficacité de l'aide : bilan de l'expérience de l'IMOA

Présidence :

- Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO

Principal intervenant :

- Javed Ashraf Oazi, Ministre de l'éducation, Pakistan
- Frederick Schieck, Administrateur adjoint, USAID
- Aires Bonifacio Ali, Ministre de l'éducation et de la culture, Mozambique
- Kailash Satyarthi, Président, Campagne mondiale pour l'éducation

Discussion

Tendances principales, recommandations et actions à entreprendre (Intervenant principal)

L'Initiative de mise en œuvre accélérée (IMOA) est un mécanisme qui permet de mobiliser des ressources et d'harmoniser le soutien des bailleurs de fonds en conformité avec les stratégies des pays en matière d'éducation. Transposé au niveau des pays, ce processus fait du leadership national en vue de structurer les efforts des bailleurs de fonds autour d'un plan de développement global du secteur de l'éducation un facteur essentiel et la clé de voûte du soutien de l'IMOA. Cette session permettra aux participants de tirer les leçons de l'expérience de l'IMOA à ce jour et de définir la place actuelle de l'Initiative dans l'architecture globale de l'EPT. Les conclusions de la session contribueront à alimenter les discussions de la Réunion des partenaires de l'IMOA, qui suivra celle du Groupe de haut niveau.

Session de travail V

10 h 30 - 13 h

La marche à suivre

10 h 30 - 11 h 30

Accord sur la marche à suivre

Présidence :

- Peter Smith, Sous-Directeur général pour l'éducation (UNESCO)

12 h 30 - 12 h 45

Adoption du Communiqué

Présidence :

Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO

12 h 45 - 13 h

Remarques finales

Présidence :

Zhou Ji, Ministre de l'éducation, République populaire de Chine

La sixième réunion du Groupe de travail a recommandé au Groupe de haut niveau réuni à Beijing de s'engager résolument en faveur de l'éducation pour imposer l'EPT comme thème prioritaire à tous les niveaux politiques. Le Groupe de haut niveau doit en même temps mettre en lumière ce qui a été réalisé depuis Dakar et s'interroger sur la manière dont les partenaires de l'EPT devront agir de concert au cours de la prochaine décennie pour faire de l'EPT une réalité concrète. Cette session vise à réaliser un accord sur les prochaines étapes (qui seront décisives) de la mise en œuvre de l'EPT par les différents partenaires d'ici la prochaine réunion du Groupe de haut niveau. Toutes ces décisions seront reflétées dans le Communiqué final. Un accord devrait également intervenir sur la préparation d'un bilan exhaustif des progrès accomplis depuis Dakar, qui devra être entrepris en 2007-2008, ainsi que sur une approche concertée pour le suivi des recommandations du Groupe aux niveaux international, régional et national.

13 h - 13 h 30	<i>Point presse</i>
13 h 30 - 14 h 30	<i>Déjeuner</i>
19 heures	<i>Réception</i>

Notes:

- La réunion sera coprésidée par le Directeur général de l'UNESCO et le Ministre de l'éducation de la République populaire de Chine.
- La cérémonie d'ouverture aura lieu dans le Grand Hall du Palais du Congrès le 28 novembre à 10 h 30 et sera publique. Les participants sont invités à occuper leur siège dès 9 h 30. Une navette officielle partira de l'hôtel Beijing à 9 heures.
- Les sessions de travail du Groupe de haut niveau à l'hôtel Beijing les 29 et 30 novembre seront réservées strictement aux participants.
- Chaque session de travail sera introduite par le Président de la session. L'intervenant principal présentera en 15 minutes les principaux enjeux du débat. Ensuite, chaque panéliste interviendra pendant 5 minutes sur des questions spécifiques issues du Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2006. L'intervenant principal aura pour rôle d'orienter la session vers l'adoption de recommandations spécifiques sur les actions à entreprendre. À la fin de chaque session, il/elle soulignera en 5 minutes les principaux points de la discussion, les recommandations et les actions à entreprendre. Ce résumé servira de base pour l'accord sur la marche à suivre (séance V).
- Thé et café seront disponibles, mais il n'y aura pas de pause pendant les sessions.
- Le Communiqué du Groupe de haut niveau sera rédigé par un groupe de rédaction (« Sherpas ») avant et pendant la rencontre du Groupe de haut niveau. Les réunions de ce groupe sont prévues les 27 et 28 novembre en soirée, à la fin de la session IV le mardi et pendant le petit-déjeuner de mercredi (30 novembre).
- La conclusion des travaux du Groupe de haut niveau sera suivie d'une conférence de presse.
- Le Secrétariat du Groupe de haut niveau sera présent sur le lieu de réunion à partir du vendredi 25 novembre 2005. Adresser toute correspondance, y compris le courrier personnel, à l'adresse suivante :
Secrétaire général de la Commission nationale chinoise pour l'UNESCO
37 Damucang Hutong, Xidan 100086
Beijing, Chine
Tél. : (86-10)-6609-6883 / : (86-10)-6513-7766 (Operation, Beijing Hotel)
Fax : (86-10)-6601-7912
e-mail : efa5@moe.edu.cn
Website : <http://efa.unesco.org.cn>

V. List of side events

Dates	Manifestation	Organisateur	Contact
26-27 novembre	Comité consultatif et technique mondial de l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI)	UNICEF	M. Cream Wright, UNICEF cwright@unicef.org
27 novembre 2006	Forum sino-africain des ministres de l'éducation	République populaire de Chine	Commission nationale de la République populaire de Chine pour l'UNESCO natcomcn@public3.bta.net.cn;
28 novembre (après-midi)	Troisième table ronde sur l'EPT et l'élimination du travail des enfants	OIT, UNESCO, UNICEF, Banque mondiale et Global March against Child Labour	Ayse Sule Caglar, OIT caglar@ilo.org
30 novembre (après-midi) - 2 décembre (matin)	Réunion annuelle des partenaires de l'IMOA-EPT	Coprésidence de l'IMOA	M ^{me} Rosemary Bellew Banque mondiale rbellew@worldbank.org
2 décembre 2005 (après-midi)	EPT-IMOA réunions annexes (Fonds catalytique et Comité stratégie EPDF)	Secrétariat de l'IMOA	M ^{me} Rosemary Bellew Banque mondiale rbellew@worldbank.org
3 décembre 2005 (matin)	Comité d'orientation stratégique de l'IMOA	Coprésidence de l'IMOA	M ^{me} Rosemary Bellew Banque mondiale rbellew@worldbank.org

Sigles et acronymes

SIDA	Syndrome de l'immunodéficience acquise
ADEA	Association pour le développement de l'éducation en Afrique
CIEFFA	Centre international pour l'éducation des filles et des femmes en Afrique
E-9	Neuf pays très peuplés : Bangladesh, Brésil, Chine, Égypte, Inde, Indonésie, Mexique, Nigéria et Pakistan
EPT	Éducation pour tous
EDUCAIDS	Initiative globale sur le VIH/SIDA et l'éducation
EPR	Éducation des populations rurales
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation
IMOA	Initiative de mise en œuvre accélérée
G-8	Groupe des huit grandes nations industrialisées : Canada, France, Allemagne, Italie, Japon, Fédération de Russie, Royaume-Uni, États-Unis
CME	Campagne mondiale pour l'éducation
PNB	Produit national brut
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine
TIC	Technologies de l'information et de la communication
IFF	Facilité de financement internationale
IIRCA	Institut international pour le renforcement des capacités en Afrique
PMA	Pays les moins avancés
LIFE	Initiative d'alphabétisation : savoir pour pouvoir
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
ONG	Organisation non gouvernementale
APD	Aide publique au développement
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
TTISSA	Initiative prioritaire pour la formation des enseignants en Afrique subsaharienne
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
ISU	Institut de statistique de l'UNESCO
UNGEI	Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles
EPU	Éducation primaire universelle

RAPPORT 2005

Groupe de
haut niveau
sur l'Éducation
pour tous
Cinquième réunion

Beijing, République
populaire de Chine
28-30 novembre 2005



La cinquième réunion du Groupe de haut niveau sur l'Éducation pour tous (EPT) s'est tenue à Pékin, République populaire de Chine, du 28 au 30 novembre 2005. Convoqué chaque année par le Directeur général de l'UNESCO, le Groupe de haut niveau est chargé de « stimuler l'engagement politique et la mobilisation des ressources techniques et financières » dans le domaine de l'EPT. Cette année, la réunion du Groupe de haut niveau a rassemblé plus de 360 participants, parmi lesquels des représentants des pays en développement, des donateurs bilatéraux, des agences multilatérales, de la société civile et du secteur privé.

En s'appuyant sur les résultats du *Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2006*, le groupe de haut niveau a mis l'accent sur les points suivants :

- ▶ Renforcer l'engagement en faveur de l'alphabétisation et la parité des genres ;
- ▶ Investir dans l'éducation des populations rurales ;
- ▶ Renforcer les partenariats grâce au Plan d'action conjoint de l'EPT;
- ▶ Traduire dans les faits les engagements en faveur de l'EPT ;
- ▶ Mettre à profit les acquis et progrès de l'IMOA pour une aide plus efficace.

Le Groupe de haut niveau a publié un communiqué final pour exprimer sa ferme détermination à accélérer les progrès de l'EPT grâce à une action mieux coordonnée et davantage alignée sur les besoins spécifiques à chaque pays.